

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CdC - La Porte Normande

Numéro SIRET : 24270056500094

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

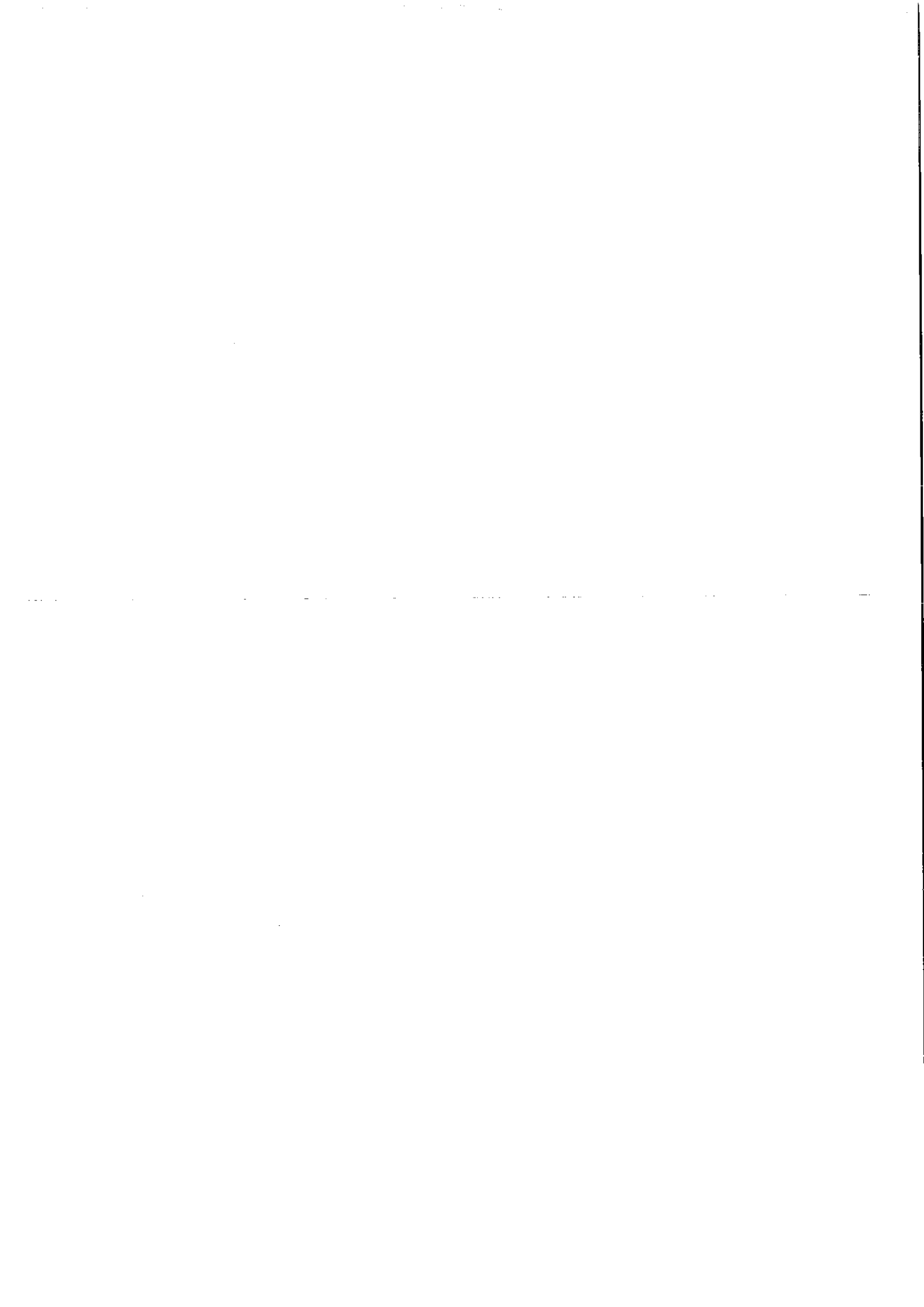
BUDGET : Communaute de Communes La Porte Normande

ANNEE 2016

PRÉFECTURE DE L'EURE

06 JUL 2017

ARRIVÉE



SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.27	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.38	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.47	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.48	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.50	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.51	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.52	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.54	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.55	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.56	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.57	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.58	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.59	A4 - Etat des provisions	X	
p.60	A5 - Etalement des provisions	X	
p.61	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.62	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.63	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionneme	X	
p.64	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.65	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.66	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.67	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.68	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.69	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.71	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.72	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.73	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.74	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.75	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.76	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.77	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.81	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.82	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.83	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.84	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.85	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.86	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.87	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.88	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.89	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.90	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.99	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.100	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.101	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.102	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.103	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.104	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.105	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.107	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.108	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.109	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 27507	CdC - La Porte Normande Communaute de Communes La Porte Normande	CA 2016
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	20 421
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	754
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 735 212,00	0,00	81,95	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,39%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	17,44%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	17,33%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 443 348,81	G	8 714 759,29
	Section d'investissement	B	2 541 795,35	H	1 232 366,30
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 590 317,59 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	870 811,41 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			11 855 955,57 = A+B+C+D		11 537 443,18 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	35 866,63	L	69 814,79
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		35 866,63 = E+F		69 814,79 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		8 443 348,81 = A+C+E		10 305 076,88 = G+I+K
	Section d'investissement		3 448 473,39 = B+D+F		1 302 181,09 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		11 891 822,20 = A+B+C+D+E+F		11 607 257,97 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 35 866,63	L 69 814,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	69 814,79
21	Immobilisations corporelles	30 866,63	0,00
1019	Déchets ménagers - Bacs	5 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 642 998,00	1 996 067,91	501 354,30	0,00	145 575,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 568 031,00	3 533 754,09	1 520,01	0,00	32 756,90
014	Atténuations de produits	90 082,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 145 222,00	1 881 131,02	203 048,15	0,00	61 042,83
	Total des dépenses de gestion courante	8 446 333,00	7 501 035,02	705 922,46	0,00	239 375,52
66	Charges financières	50 967,00	32 219,71	18 284,20	0,00	463,09
67	Charges exceptionnelles	1 600,00	552,20	0,00	0,00	1 047,80
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	110 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 608 900,00	7 533 806,93	724 206,66	0,00	350 886,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	824 645,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	185 419,00	185 335,22			83,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
	TOTAL	9 618 964,00	7 719 142,15	724 206,66	0,00	1 175 615,19
	Pour information	⁽³⁾				
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	84 017,00	141 797,03	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	485 500,00	504 949,47	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 098 805,00	5 368 704,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 606 050,00	1 459 169,02	51 080,00	0,00	95 800,98
75	Autres produits de gestion courante	604 275,00	1 014 989,77	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	7 878 647,00	8 489 609,29	51 080,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	167 254,14	6 660,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 028 647,00	8 656 863,43	57 740,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	155,86			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	155,86			0,00
	TOTAL	8 028 647,00	8 657 019,29	57 740,00	0,00	0,00
	Pour information	⁽³⁾				
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	1 590 317,59				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
204	Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 466 560,00	1 056 575,58	30 866,63	379 117,79
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	5 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 773 002,00	2 342 918,70	35 866,63	394 216,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	198 921,00	198 615,79	0,00	305,21
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00			
	Total des dépenses financières	207 421,00	198 720,79	0,00	6 700,21
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 980 423,00	2 541 639,49	35 866,63	402 916,88
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	155,86		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	155,86		0,00
	TOTAL	2 980 423,00	2 541 795,35	35 866,63	402 761,02

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015

(3)

870 811,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	219 982,00	153 842,00	69 814,79	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	893 189,00	893 189,08	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
	Total des recettes financières	1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 841 171,00	1 047 031,08	69 814,79	1 724 325,13
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	824 645,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	185 419,00	185 335,22		83,78
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
	TOTAL	3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015

(3)

0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 497 422,21		2 497 422,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 535 274,10		3 535 274,10
014	Atténuations de produits	90 082,00		90 082,00
65	Autres charges de gestion courante	2 084 179,17		2 084 179,17
66	Charges financières	50 503,91	0,00	50 503,91
67	Charges exceptionnelles	552,20	278,16	830,36
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	185 057,06	185 057,06
	Dépenses de fonctionnement - Total	8 258 013,59	185 335,22	8 443 348,81
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	198 615,79	0,00	198 615,79
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		155,86	155,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 601,12	0,00	11 601,12
204	Subventions d'équipements versés	1 274 742,00	0,00	1 274 742,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 056 575,58	0,00	1 056 575,58
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	105,00	0,00	105,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 541 639,49	155,86	2 541 795,35
	Pour information			870 811,41
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 797,03		141 797,03
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	504 949,47		504 949,47
73	Impôts et taxes	5 368 704,00		5 368 704,00
74	Dotations, subventions et participations	1 510 249,02		1 510 249,02
75	Autres produits de gestion courante	1 014 989,77		1 014 989,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	173 914,14	155,86	174 070,00
	Recettes de fonctionnement - Total	8 714 603,43	155,86	8 714 759,29
	Pour information			1 590 317,59
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	153 842,00	0,00	153 842,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	893 189,08		893 189,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	278,16	278,16
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		185 057,06	185 057,06
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 047 031,08	185 335,22	1 232 366,30
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 642 998,00	1 996 067,91	501 354,30	0,00	145 575,79
6023	Alimentation	0,00	-250,00	0,00	0,00	250,00
60611	Eau et assainissement	2 820,00	2 710,06	100,94	0,00	9,00
60612	Énergie - Électricité	31 221,00	31 018,52	838,54	0,00	0,00
60621	Combustibles	33,00	0,00	0,00	0,00	33,00
60622	Carburants	82 847,00	66 122,40	11 203,19	0,00	5 521,41
60623	Alimentation	117 380,00	99 508,78	6 511,10	0,00	11 360,12
60624	Produits de traitement	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	6 612,00	4 944,64	0,00	0,00	1 667,36
60632	Fournitures de petit équipement	13 810,00	5 559,70	207,79	0,00	8 042,51
60633	Fournitures de voirie	17 070,00	9 370,48	751,20	0,00	6 948,32
60636	Vêtements de travail	5 100,00	4 890,60	0,00	0,00	209,40
6064	Fournitures administratives	8 035,00	6 222,09	0,00	0,00	1 812,91
6068	Autres matières et fournitures	19 650,00	15 563,28	1 299,73	0,00	2 786,99
611	Contrats de prestations de services	337 090,00	240 475,27	28 564,90	0,00	68 049,83
6132	Locations immobilières	400,00	392,00	0,00	0,00	8,00
6135	Locations mobilières	249 210,00	242 122,81	5 801,42	0,00	1 285,77
61521	Terrains	5 000,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 800,00	8 732,98	0,00	0,00	3 067,02
615231	Entretien et réparations voiries	13 000,00	6 470,19	4 866,00	0,00	1 663,81
61551	Matériel roulant	18 200,00	20 179,76	1 421,98	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	3 600,00	5 549,21	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 592,00	7 249,94	1 595,08	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	20 480,00	13 671,04	0,00	0,00	6 808,96
6162	Assurance obligatoire dommage - constructeur	0,00	2 825,65	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 984,32	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 620,00	3 700,21	310,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 900,00	13 687,10	300,00	0,00	8 912,90
6188	Autres frais divers	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 620,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00
6226	Honoraires	57 800,00	30 185,60	0,00	0,00	27 614,40
6231	Annonces et insertions	2 300,00	972,00	0,00	0,00	1 328,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	-46,82	0,00	0,00	1 346,82
6236	Catalogues et imprimés	27 500,00	18 574,39	0,00	0,00	8 925,61
6238	Divers	400,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	800,00	433,14	0,00	0,00	366,86
6247	Transports collectifs	1 285 050,00	1 227 929,37	81 388,56	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 587,00	6 235,68	0,00	0,00	351,32
6256	Missions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6257	Réceptions	0,00	136,35	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6261	Frais d'affranchissement	15 322,00	13 873,10	0,00	0,00	1 448,90
6262	Frais de télécommunications	25 704,00	18 618,64	7 388,22	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 075,00	1 397,02	391,76	0,00	286,22
62878	A d'autres organismes	216 000,00	-149 480,51	348 413,89	0,00	17 066,62
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 600,00	3 038,92	0,00	0,00	561,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 568 031,00	3 533 754,09	1 520,01	0,00	32 756,90
6218	Autre personnel extérieur	194 561,00	174 392,09	1 454,01	0,00	18 714,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 916,00	9 635,61	0,00	0,00	280,39
6333	Participation des employeurs à la form° profes	0,00	3 275,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	33 451,00	31 594,56	0,00	0,00	1 856,44
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 963,00	5 795,95	0,00	0,00	167,05
64111	Rémunération principale	1 215 672,00	1 257 564,61	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	955 353,00	901 709,42	0,00	0,00	53 643,58
64162	Emplois d'avenir	41 326,00	46 933,12	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	17 285,00	50 508,90	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	431 737,00	413 095,05	0,00	0,00	18 641,95
6453	Cotisations aux caisses de retraite	339 010,00	378 860,18	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	64 501,00	49 627,02	0,00	0,00	14 873,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	231 404,00	187 264,43	0,00	0,00	44 139,57
6474	Versements aux autres œuvres sociales	24 207,00	21 364,59	0,00	0,00	2 842,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 645,00	2 133,56	66,00	0,00	1 445,44
014	Atténuations de produits	90 082,00	90 082,00	0,00	-0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	90 082,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 145 222,00	1 881 131,02	203 048,15	0,00	61 042,83
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	1 300,00	333,18	0,00	0,00	966,82
6531	Indemnités	68 040,00	64 705,19	0,00	0,00	3 334,81
6533	Cotisations de retraite	2 734,00	2 610,99	0,00	0,00	123,01
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	13 802,00	13 000,68	0,00	0,00	801,32
65541	Contributions au fonds de compensation des c	1 565 886,00	1 335 431,34	174 042,36	0,00	56 412,30
6557	Contributions au titre de la politique de l'habita	26 000,00	0,00	19 713,79	0,00	6 286,21
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	10 813,36	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	440 000,00	435 489,00	0,00	0,00	4 511,00
65737	Autres établissements publics locaux	5 900,00	933,24	0,00	0,00	4 966,76
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	20 060,00	17 774,04	9 292,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 446 333,00	7 501 035,02	705 922,46	0,00	239 375,52
66	Charges financières (b)	50 967,00	32 219,71	18 284,20	0,00	463,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 677,00	53 710,43	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	-3 210,00	-21 490,72	18 284,20	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 600,00	552,20	0,00	0,00	1 047,80
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	0,00	249,52	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	302,68	0,00	0,00	1 197,32
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	110 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 608 900,00	7 533 806,93	724 206,66	0,00	350 886,41
023	Virement à la section d'investissement	824 645,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	185 419,00	185 335,22			83,78
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	278,16			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	185 419,00	185 057,06			361,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 618 964,00	7 719 142,15	724 206,66	0,00	1 175 615,19
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	-21 490,72
Montant de l'exercice 2015	18 284,20
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-39 774,92

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	84 017,00	141 797,03	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	84 017,00	141 543,83	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	253,20	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	485 500,00	504 949,47	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	11 300,00	10 121,00	0,00	0,00	1 179,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	5 000,00	6 620,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	435 200,00	432 795,22	0,00	0,00	2 404,78
70688	Autres prestations de services	4 000,00	20 426,36	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	2 547,00	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	30 000,00	32 439,89	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 098 805,00	5 368 704,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 300 000,00	2 420 040,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	130 000,00	150 621,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 500,00	6 631,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales	170 000,00	264 724,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 494 305,00	2 526 688,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 606 050,00	1 459 169,02	51 080,00	0,00	95 800,98
74124	Dotations d'intercommunalité	323 600,00	231 619,00	0,00	0,00	91 981,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	1 500,00	2 294,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	4 000,00	8 590,00	9 760,00	0,00	0,00
7473	Départements	1 006 000,00	1 032 184,89	7 200,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	3 000,00	4 222,00	0,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	19 000,00	21 623,09	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	15 000,00	-1 632,32	29 000,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7478	Autres organismes	110 450,00	129 667,36	5 120,00	0,00	0,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxes	500,00	713,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	30 000,00	-128,00	0,00	0,00	30 128,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	15 000,00	17 162,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	13 000,00	12 848,00	0,00	0,00	152,00
7488	Autres attributions et participations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	604 275,00	1 014 989,77	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 775,00	1 776,50	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	602 500,00	1 013 213,27	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		7 878 647,00	8 489 609,29	51 080,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	167 254,14	6 660,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	41,84	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	122,30	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	150 000,00	167 090,00	6 660,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 028 647,00	8 656 863,43	57 740,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	155,86			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées	0,00	155,86			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	155,86			0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 028 647,00	8 657 019,29	57 740,00	0,00	0,00
	Pour information					
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	1 590 317,59				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 778.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
2051	Concessions et droits similaires	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 466 560,00	1 056 575,58	30 866,63	379 117,79
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	250,00	0,00	0,00	250,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 000,00	7 338,04	0,00	2 661,96
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	166 000,00	403,84	894,23	164 701,93
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	0,00	0,00	300,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	46 196,00	34 515,96	3 000,00	8 680,04
21751	Réseaux de voirie	1 158 114,00	998 414,74	22 924,43	136 774,83
21757	Matériel et outillage de voirie	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	9 700,00	528,88	0,00	9 171,12
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 250,00	5 776,35	0,00	7 473,65
2184	Mobilier	15 250,00	5 792,37	4 047,97	5 409,66
2188	Autres immobilisations corporelles	1 700,00	3 805,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1019 (2)	0,00	0,00	5 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 773 002,00	2 342 918,70	35 866,63	394 216,67
16	Emprunts et dettes assimilées	198 921,00	146 915,74	0,00	52 005,26
1641	Emprunts en euros	197 561,00	146 121,85	0,00	51 439,15
168748	Autres communes	1 360,00	793,89	0,00	566,11
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00			
	Total des dépenses financières	207 421,00	147 020,74	0,00	60 400,26
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 980 423,00	2 489 939,44	35 866,63	454 616,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0,00	155,86		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	155,86		0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	155,86		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	155,86		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 980 423,00	2 490 095,30	35 866,63	454 461,07
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	870 811,41			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
1641	Emprunts en euros	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
10222	F.C.T.V.A.	219 982,00	153 842,00	69 814,79	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	893 189,00	893 189,08	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 841 171,00	1 047 031,08	69 814,79	1 724 325,13
021	Virement de la section de fonctionnement	824 645,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	185 419,00	185 335,22		83,78
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	278,16		0,00
28051	Concessions et droits similaires	19 952,00	19 950,84		1,16
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13,00	13,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 561,00	3 560,72		0,28
281318	Autres bâtiments publics	25 252,00	25 252,29		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons:	5 020,00	5 021,41		0,00
28138	Autres constructions	51,00	51,06		0,00
281561	Matériel roulant	11 708,00	11 707,14		0,86
281571	Matériel roulant	6 152,00	6 152,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	679,00	316,00		363,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 641,00	31 638,69		2,31
281751	Réseaux de voirie	34 203,00	34 204,15		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div.	737,00	737,44		0,00
28182	Matériel de transport	1 323,00	1 323,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	26 711,00	26 709,18		1,82
28184	Mobilier	11 955,00	11 959,53		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 461,00	6 460,61		0,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1019

LIBELLE : Déchets ménagers - Bacs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	0,00 ^A	5 000,00	0,00 ^B	219 050,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	219 050,88
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	0,00	0,00	5 000,00	0,00	198 708,40
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	398,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	19 944,48
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -219 050,88

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)

Dépenses réelles	0,00	1 305 463,51	0,00	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 049,28	0,00	1 082 985,31	0,00	2 394 618,75
- Equipements municipaux (2)		30 721,51	0,00	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 049,28	0,00	1 082 985,31	0,00	1 119 876,76
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2015	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	2 259 163,83	0,00	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 843,17	0,00	1 146 479,11	0,00	3 412 606,76
Total recettes	0,00	954 940,44	0,00	242,00	8 910,73	7 773,25	17,00	3 731,50	0,00	256 751,38	0,00	1 232 366,30
Solde d'investissement	0,00	-1 304 223,39	0,00	242,00	8 910,73	3 652,60	17,00	885,33	0,00	-889 727,73	0,00	-2 180 240,46
RESTE A REALISER au 31/12/2016												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 047,97	0,00	0,00	0,00	31 818,66	0,00	35 866,63
Total RAR recettes	0,00	865,06	0,00	0,00	0,00	66,96	0,00	0,00	0,00	68 838,15	44,62	69 814,79
SOLDE RAR d'investissement	0,00	865,06	0,00	0,00	0,00	-3 981,01	0,00	0,00	0,00	37 019,49	44,62	33 948,16

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)

Total dépenses	703 969,58	1 471 612,12	0,00	1 280 595,00	132 229,31	1 876 790,19	4 296,19	578 062,37	31 594,18	2 292 869,75	71 340,12	8 443 348,81
Total recettes	57 740,00	5 482 675,66	0,00	1 160 286,41	22 871,00	762 089,02	154,00	206 339,75	11 600,00	2 585 637,10	15 683,94	10 305 076,88
Solde de fonctionnement	-646 229,58	4 011 063,54	0,00	-120 308,59	-109 358,31	-1 114 701,17	-4 142,19	-371 722,62	-19 984,18	292 767,35	-55 666,18	1 861 728,07
RESTE A REALISER au 31/12/2016												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

CA **2016**

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 5 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)
IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	0,00	2 259 163,83	0,00	0,00	0,00	8 168,62	0,00	2 843,17	0,00	1 178 297,77	0,00	3 448 473,39
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	82 783,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 843,17	0,00	112 988,71	0,00	198 615,79
1641	Emprunts en euros	0,00	82 783,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 784,65	0,00	112 988,71	0,00	197 557,27
168748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058,52	0,00	0,00	0,00	1 058,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 601,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 601,12
2051	Concessions et droits similaires	0,00	11 601,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 601,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
2041642	SPIC - Bâtimens et installations	0,00	1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	19 120,39	0,00	0,00	0,00	4 120,65	0,00	0,00	0,00	1 033 334,54	0,00	1 056 575,58
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	7 338,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 338,04
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403,84	0,00	403,84
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 515,96	0,00	34 515,96
21751	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	998 414,74	0,00	998 414,74
21757	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	528,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528,88
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	5 776,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 776,35
2184	Mobilier	0,00	1 671,72	0,00	0,00	0,00	4 120,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 792,37
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 805,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 805,40
27	Autres immobilisations financières	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,00
Opérations d'équipement													
Dépenses d'ordre													
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Soit d'exécution reporté de 2015	0,00	870 811,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 811,41

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (*)	Libellé	FONCTION										TOTAL	
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement		9 Action économique
RECETTES													
Total recettes d'investissement		0,00	955 805,50	0,00	242,00	8 910,73	7 840,21	17,00	3 731,50	0,00	325 589,53	44,62	1 302 181,09
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	899 751,79	0,00	0,00	0,00	609,00	0,00	374,10	0,00	146 296,19	0,00	1 047 031,08
10222 F.C.T.V.A.		0,00	6 562,71	0,00	0,00	0,00	609,00	0,00	374,10	0,00	146 296,19	0,00	153 842,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	893 189,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	893 189,08
Recettes d'ordre		0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00	185 335,22
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00	185 335,22
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,16	0,00	278,16
28051 Concessions et droits similaires		0,00	19 620,80	0,00	80,00	0,00	250,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 950,84
28121 Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00
28128 Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	3 560,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 560,72
281318 Autres bâtiments publics		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 252,29	0,00	25 252,29
28135 Installat* générales, agencements, aménagement des c		0,00	69,00	0,00	0,00	1 283,78	0,00	0,00	0,00	0,00	3 668,63	0,00	5 021,41
28138 Autres constructions		0,00	51,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,06
281561 Matériel roulant		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 707,14	0,00	11 707,14
281571 Matériel roulant		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 152,00	0,00	6 152,00
281578 Autre matériel et outillage de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316,00	0,00	316,00
28158 Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	1 178,40	0,00	0,00	4 968,47	0,00	0,00	0,00	0,00	26 491,82	0,00	31 638,69
281751 Réseaux de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 204,15	0,00	34 204,15
28181 Installations générales, agencements et aménagements		0,00	578,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158,95	0,00	737,44
28182 Matériel de transport		0,00	1 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 323,00
28183 Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	22 542,36	0,00	162,00	1 597,24	1 488,19	17,00	125,90	0,00	776,49	0,00	26 709,18
28184 Mobilier		0,00	1 001,45	0,00	0,00	0,00	5 310,02	0,00	3 198,50	0,00	2 449,56	0,00	11 959,53
28188 Autres immobilisations corporelles		0,00	5 250,37	0,00	0,00	1 061,24	116,00	0,00	33,00	0,00	0,00	0,00	6 460,61
FONCTIONNEMENT													
Total dépenses de fonctionnement		703 969,58	1 471 612,12	0,00	1 280 595,00	132 229,31	1 876 790,19	4 296,19	578 062,37	31 584,18	2 292 869,75	71 340,12	8 443 348,81
011 Charges à caractère général		501 354,30	150 620,93	0,00	1 195 257,54	64 583,62	1 925 564,67	4 279,19	62 915,23	30 567,83	2 933 376,30	1 802,80	2 497 422,21
6023 Alimentation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-250,00
60611 Eau et assainissement		100,94	1 060,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,75	0,00	99,06	0,00	2 811,00
60612 Énergie - Électricité		838,54	17 482,85	0,00	0,00	0,00	2 456,89	0,00	4 581,23	0,00	6 325,84	171,71	31 887,06
60621 Combustibles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622 Carburants		11 203,19	359,81	0,00	68,39	610,71	415,52	376,22	227,58	0,00	64 064,17	0,00	77 325,99

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60623	Alimentation	6 511,10	1 400,12	0,00	0,00	7 279,24	75 974,78	0,00	14 574,64	0,00	280,00	0,00	106 019,88
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 360,97	0,00	0,00	25,09	806,82	0,00	2 705,07	0,00	46,69	0,00	4 944,64
60632	Fournitures de petit équipement	207,79	2 661,52	0,00	0,00	1 051,36	39,88	0,00	22,80	0,00	1 691,59	92,57	5 767,49
60633	Fournitures de voirie	751,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 370,48	0,00	10 121,68
60636	Véhicules de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 890,60	0,00	4 890,60
6064	Fournitures administratives	0,00	3 826,07	0,00	162,80	174,63	1 124,90	0,00	260,57	40,36	489,08	143,68	6 222,09
6068	Autres matières et fournitures	1 299,73	1 491,18	0,00	0,00	190,80	13 596,04	0,00	264,79	0,00	30,47	0,00	16 863,01
611	Contrats de prestations de services	28 564,90	44 833,90	0,00	0,00	34 389,66	41 027,83	0,00	27 079,95	0,00	93 133,93	0,00	269 040,17
6132	Locations immobilières	0,00	392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00
6135	Locations mobilières	5 801,42	11 789,44	0,00	838,29	12 312,20	6 606,02	79,53	1 702,47	235,69	208 106,32	452,85	247 924,23
61521	Terrains	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	475,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 169,06	0,00	6 816,26	271,98	8 732,98
615231	Entretien et réparations voiries	4 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 470,19	0,00	11 336,19
61551	Matériel roulant	1 421,98	168,60	0,00	849,52	0,00	0,00	2 809,82	448,65	0,00	15 908,17	0,00	21 601,74
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 549,21	0,00	5 549,21
6156	Maintenance	1 595,08	5 593,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469,22	0,00	8 845,02
6161	Assurance multirisques	0,00	1 407,87	0,00	0,00	1 068,96	724,31	730,02	1 091,40	0,00	8 648,48	0,00	13 671,04
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	345,15	0,00	0,00	0,00	1 180,25	0,00	173,75	0,00	867,00	259,50	2 825,65
6168	Autres primes d'assurance	0,00	505,66	0,00	0,00	0,00	1 181,82	19,75	502,22	0,00	774,87	0,00	2 984,32
6182	Documentation générale et technique	310,00	1 283,79	0,00	93,80	60,00	267,20	0,00	1 724,02	0,00	281,40	0,00	4 010,21
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	5 220,27	0,00	0,00	0,00	5 427,00	0,00	0,00	0,00	3 039,83	0,00	13 987,10
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	375,60	0,00	0,00	0,00	0,00	-70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 185,60
6226	Honoraires	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 880,00	0,00	108,00	972,00
6231	Annonces et insertions	0,00	-46,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-46,82
6236	Fêtes et cérémonies	0,00	12 123,75	0,00	0,00	0,00	2 087,60	0,00	530,40	0,00	395,76	35,70	18 574,39
6238	Catalogues et imprimés	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462,75	0,00	5 400,00
6241	Divers	0,00	37,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-66,78	0,00	0,00	0,00	433,14
6247	Transports de biens	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	36 337,17	285,01	0,00	0,00	0,00	0,00	1 309 317,93
6251	Transports collectifs	81 388,56	3 140,52	0,00	121,20	595,25	901,79	0,00	541,78	501,04	257,10	177,00	6 235,68
6256	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,35	0,00	136,35
6261	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,35
	Frais d'affranchissement	0,00	9 292,42	0,00	1 541,52	96,98	312,71	0,00	315,34	10,54	2 213,78	89,81	13 873,10

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6262	Frais de télécommunications	7 388,22	7 302,88	0,00	143,80	288,64	5 402,42	48,84	2 328,79	0,00	3 103,47	0,00	26 006,86
627	Services bancaires et assimilés	391,76	188,03	0,00	501,23	0,00	707,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,78
62878	A d'autres organismes	348 413,89	4 814,28	0,00	0,00	0,00	-3 754,02	0,00	0,00	0,00	-150 540,77	0,00	198 933,38
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 038,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 038,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 520,01	572 123,34	0,00	79 953,29	54 774,67	1 676 788,58	0,00	491 395,80	20,16	639 149,62	19 578,92	3 535 274,10
6218	Autre personnel extérieur	1 454,01	140,90	0,00	26 226,72	280,76	147 743,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 846,10
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 506,49	0,00	164,35	147,51	4 541,55	0,00	1 423,93	12,60	1 785,44	47,74	9 635,61
6333	Participation des employeurs à la form" professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	3 275,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	4 744,97	0,00	499,80	516,16	14 860,70	0,00	4 960,62	0,00	5 845,24	167,07	31 594,56
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	903,76	0,00	98,69	88,53	2 734,30	0,00	857,96	7,56	1 076,54	28,61	5 795,95
64111	Rémunération principale	0,00	325 437,92	0,00	33 748,06	35 982,96	384 627,79	0,00	241 869,06	0,00	221 905,87	13 982,85	1 257 564,61
64131	Rémunérations	0,00	65 032,53	0,00	1 392,14	0,00	592 044,43	0,00	78 981,24	0,00	163 604,97	654,11	901 709,42
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 933,12	0,00	46 933,12
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	537,96	0,00	44 517,11	0,00	0,00	0,00	5 453,83	0,00	50 508,90
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	52 466,33	0,00	5 008,60	4 939,70	211 869,82	0,00	60 609,30	0,00	76 523,85	1 887,45	413 095,05
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	78 611,39	0,00	8 721,57	9 432,23	150 093,74	0,00	65 446,22	0,00	62 825,60	2 959,23	378 860,18
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	-107,60	0,00	123,52	0,00	33 867,74	0,00	4 686,63	0,00	11 032,87	41,86	49 627,02
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	37 026,95	0,00	3 204,60	3 045,90	80 003,09	0,00	28 365,32	0,00	35 618,57	0,00	187 264,43
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	3 522,90	0,00	227,28	340,92	8 295,81	0,00	3 863,82	0,00	5 113,86	0,00	21 364,59
6475	Médecine du travail, pharmacie	66,00	441,80	0,00	0,00	0,00	468,80	0,00	343,40	0,00	879,56	0,00	2 199,56
014	Atténuations de produits	0,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 082,00
73923	Reversements sur FNGR	0,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 082,00
65	Autres charges de gestion courante	203 048,15	584 328,09	0,00	5 142,17	3 960,29	0,00	0,00	19 447,81	896,39	1 217 397,87	49 958,40	2 084 179,17
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	0,00	333,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333,18
6531	Indemnités	0,00	32 987,26	0,00	3 806,21	3 806,21	0,00	0,00	2 537,29	0,00	11 418,57	7 612,36	64 705,19
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 327,35	0,00	154,08	154,08	0,00	0,00	102,66	102,66	462,12	308,04	2 610,99
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	9 061,20	0,00	1 181,88	0,00	0,00	0,00	787,86	787,86	1 181,88	0,00	13 000,68
65541	Contributions au fonds de compensation des charges de	174 042,36	89 058,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 204 335,30	42 038,00	1 509 473,70
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	19 713,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 713,79
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	10 813,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 813,36
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	0,00	435 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 489,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	933,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,24
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	9 292,00	4 285,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 020,00	-2 531,42	0,00	0,00	27 066,04
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	-1 952,88	19 019,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	946,43	0,00	32 490,77	0,00	50 503,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	19 941,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022,94	0,00	32 746,26	0,00	53 710,43
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 952,88	-921,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-76,51	0,00	-255,49	0,00	-3 206,52
66118	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	249,52	0,00	0,00	0,00	302,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552,20
6716	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	249,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302,68
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00	185 335,22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00	185 335,22
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,16	0,00	278,16
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 177,03	0,00	185 057,06

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		57 740,00	5 482 675,66	0,00	1 160 286,41	22 871,00	762 089,02	154,00	206 339,75	11 600,00	2 585 637,10	15 683,94	10 305 076,88
013 Atténuations de charges		0,00	45 583,78	0,00	349,07	0,00	67 711,07	0,00	4 512,96	0,00	23 414,85	225,30	141 797,03
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel		0,00	45 583,78	0,00	349,07	0,00	67 457,87	0,00	4 512,96	0,00	23 414,85	225,30	141 543,83
6479 Remboursements sur autres charges sociales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,20
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	36 771,73	0,00	0,00	10 121,00	354 200,06	154,00	50 836,43	0,00	36 807,61	16 058,64	504 949,47
7018 Autres ventes de produits finis		0,00	0,00	0,00	0,00	10 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 121,00
70611 Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632 A caractère de loisirs		0,00	6 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 620,00
7066 Redevances et droits des services à caractère social		0,00	27 604,73	0,00	0,00	0,00	354 200,06	154,00	50 836,43	0,00	20 426,36	0,00	432 795,22
70688 Autres prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 426,36	0,00	20 426,36
7083 Locations diverses (autres qu'immeubles)		0,00	2 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 547,00	0,00	2 547,00
70872 par les budgets annexes et les régies municipales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 381,25	16 058,64	32 439,89
73 Impôts et taxes		0,00	2 842 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526 688,00	0,00	5 368 704,00
73111 Taxes foncières et d'habitation		0,00	2 420 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420 040,00
73112 Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		0,00	150 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 621,00
7318 Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	6 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 631,00
7325 Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales		0,00	264 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526 688,00	0,00	2 647 244,00
7331 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 632,32	-600,00	1 510 249,02
74 Dotations, subventions et participations		51 080,00	269 764,00	0,00	1 159 937,94	12 750,00	2 100,00	0,00	5 250,00	11 600,00	-1 632,32	-600,00	1 510 249,02
74124 Donation d'intercommunalité		0,00	231 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 619,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL					
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement		9 Action économique				
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	0,00	2 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 294,00	
7472	Régions	9 760,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 350,00
7473	Départements	7 200,00	0,00	0,00	1 019 674,89	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 039 384,89
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	1 722,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 222,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	21 623,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 623,09
74751	GFP de rattachement	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 367,68
74758	Autres groupements	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	5 250,00	0,00	116 917,36	3 750,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 787,36
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	0,00	713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	0,00	-128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-128,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	6,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	17 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 162,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	0,00	12 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 848,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	531 132,20	0,00	0,00	0,00	338 036,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 740,36	0,00	0,00	80,80	1 014 989,77
752	Revenus des immeubles	0,00	1 776,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 776,50
758	Produits divers de gestion courante	0,00	529 855,70	0,00	0,00	0,00	338 036,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 740,36	0,00	0,00	80,80	1 013 213,27
77	Produits exceptionnels	6 660,00	167 090,36	0,00	0,00	0,00	41,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122,30	173 914,14
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00	41,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41,84
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 660,00	167 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122,30	122,30
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86	173 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86	155,86
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en In	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86	155,86
002 Excédent de fonctionnement reporté		0,00	1 590 317,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 590 317,59

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	703 969,58	1 471 612,12	2 175 581,70
011 Charges à caractère général	507 364,30	150 620,93	651 975,23
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 520,01	572 123,34	573 643,35
014 Atténuations de produits	0,00	90 082,00	90 082,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	-0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	55 188,65	55 188,65
65 Autres charges de gestion courante	203 048,15	584 328,09	787 376,24
66 Charges financières	-1 952,88	19 019,59	17 066,71
67 Charges exceptionnelles	0,00	-249,52	249,52
RECETTES TOTALES (1)	57 740,00	5 482 675,66	5 540 415,66
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 590 317,59	1 590 317,59
013 Atténuations de charges	0,00	45 583,78	45 583,78
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	36 771,73	36 771,73
73 Impôts et taxes	0,00	2 842 016,00	2 842 016,00
74 Dotations, subventions et participations	51 080,00	269 764,00	320 844,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	531 132,20	531 132,20
77 Produits exceptionnels	6 660,00	187 090,36	173 750,36

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (1)	1 256 909,15	214 702,97
011 Charges à caractère général	107 100,88	43 520,06
012 Charges de personnel et frais assimilés	471 472,76	100 650,36
014 Atténuations de produits	90 082,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	43 630,73	11 557,92
65 Autres charges de gestion courante	526 487,08	57 841,01
66 Charges financières	17 886,16	1 133,43
67 Charges exceptionnelles	249,52	0,00
RECETTES TOTALES (1)	5 476 055,66	6 620,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excède	1 590 317,59	0,00
013 Atténuations de charges	45 583,78	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	30 151,73	6 620,00
73 Impôts et taxes	2 842 016,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	269 764,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	531 132,20	0,00
77 Produits exceptionnels	167 090,36	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 280 595,00	1 280 595,00
011 Charges à caractère général	1 195 257,54	1 195 257,54
012 Charges de personnel et frais assimilés	79 953,29	79 953,29
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	242,00	242,00
65 Autres charges de gestion courante	5 142,17	5 142,17
RECETTES TOTALES (1)	1 160 286,41	1 160 286,41
013 Atténuations de charges	349,07	349,07
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 159 937,34	1 159 937,34

CHAPITRES	Sous-fonction 25	
	252 Transports scolaires	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 280 595,00	1 280 595,00
011 Charges à caractère général	1 195 257,54	1 195 257,54
012 Charges de personnel et frais assimilés	79 953,29	79 953,29
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	242,00	242,00
65 Autres charges de gestion courante	5 142,17	5 142,17
RECETTES TOTALES (1)	1 160 286,41	1 160 286,41
013 Atténuations de charges	349,07	349,07
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 159 937,34	1 159 937,34

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (1)	53 824,04	78 405,27	132 229,31
011 Charges à caractère général	5 752,91	58 830,71	64 583,62
012 Charges de personnel et frais assimilés	35 591,20	19 183,47	54 774,67
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 519,64	391,09	8 910,73
65 Autres charges de gestion courante	3 960,29	0,00	3 960,29
RECETTES TOTALES (1)	0,00	22 871,00	22 871,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	10 121,00	10 121,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	12 750,00	12 750,00

CHAPITRES	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (1)	53 824,04	
011 Charges à caractère général	5 752,91	
012 Charges de personnel et frais assimilés	35 591,20	
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 519,64	
65 Autres charges de gestion courante	3 960,29	
RECETTES TOTALES (1)	0,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 876 790,19	1 876 790,19
011 Charges à caractère général	192 564,67	192 564,67
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 676 758,59	1 676 758,59
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 164,25	7 164,25
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	302,68	302,68
RECETTES TOTALES (1)	762 089,02	762 089,02
013 Atténuations de charges	67 711,07	67 711,07
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	354 200,06	354 200,06
74 Dotations, subventions et participations	2 100,00	2 100,00
75 Autres produits de gestion courante	338 036,41	338 036,41
77 Produits exceptionnels	41,48	41,48

CHAPITRES	Sous-fonction 42		
	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES TOTALES (1)	1 780 128,76	82 987,47	13 673,96
011 Charges à caractère général	154 990,47	31 239,36	6 334,85
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 619 632,10	50 989,93	6 136,56
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 203,51	758,19	1 202,55
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	302,68	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	746 370,36	11 896,01	3 822,65
013 Atténuations de charges	67 711,07	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	341 781,40	11 896,01	522,65
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	2 100,00
75 Autres produits de gestion courante	336 836,41	0,00	1 200,00
77 Produits exceptionnels	41,48	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (1)	4 296,19	4 296,19
011 Charges à caractère général	4 279,19	4 279,19
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17,00	17,00
RECETTES TOTALES (1)	154,00	154,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	154,00	154,00

CHAPITRES	Sous-fonction 52	
	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
DEPENSES TOTALES (1)	-70,00	4 366,19
011 Charges à caractère général	-70,00	4 349,19
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	17,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	154,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	0,00	154,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	60 Services communs	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	128 508,04	71 436,79	378 117,54	578 062,37
011 Charges à caractère général	13 463,77	14 569,97	34 891,49	62 915,23
012 Charges de personnel et frais assimilés	95 382,73	56 430,60	339 582,17	491 395,50
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	213,73	126,10	3 017,57	3 357,40
65 Autres charges de gestion courante	19 447,81	0,00	0,00	19 447,81
66 Charges financières	0,00	320,12	626,31	946,43
RECETTES TOTALES (1)	5 250,00	26 202,35	174 887,40	206 339,75
013 Atténuations de charges	0,00	644,70	3 868,26	4 512,96
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	50 836,43	50 836,43
74 Dotations, subventions et participations	5 250,00	0,00	0,00	5 250,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	25 567,65	120 182,71	145 740,36

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (1)	31 584,18	31 584,18
011 Charges à caractère général	30 667,63	30 667,63
012 Charges de personnel et frais assimilés	20,16	20,16
65 Autres charges de gestion courante	896,39	896,39
RECETTES TOTALES (1)	11 600,00	11 600,00
74 Dotations, subventions et participations	11 600,00	11 600,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	FONCTION 8			Total
	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	
DEPENSES TOTALES (1)	1 929 919,89	360 529,40	2 420,46	2 292 869,75
011 Charges à caractère général	226 230,36	67 145,95	0,00	293 376,30
012 Charges de personnel et frais assimilés	429 983,32	209 166,30	0,00	639 149,62
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 883,24	59 571,95	0,00	110 455,19
65 Autres charges de gestion courante	1 209 835,24	5 142,17	2 420,46	1 217 397,87
66 Charges financières	12 987,74	19 503,03	0,00	32 490,77
RECETTES TOTALES (1)	2 560 965,52	24 671,58	0,00	2 585 637,10
013 Atténuations de charges	19 250,43	4 164,42	0,00	23 414,85
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	155,86	0,00	0,00	155,86
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 381,25	20 426,36	0,00	36 807,61
73 Impôts et taxes	2 526 688,00	0,00	0,00	2 526 688,00
74 Dotations, subventions et participations	-1 632,32	0,00	0,00	-1 632,32
75 Autres produits de gestion courante	0,00	80,80	0,00	80,80
77 Produits exceptionnels	122,30	0,00	0,00	122,30

CHAPITRES	FONCTION 8				Total
	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement urbain	831 Aménagement des eaux
DEPENSES TOTALES (1)	47 972,71	1 881 947,18	344 243,28	16 286,12	2 420,46
011 Charges à caractère général	8 216,99	218 013,36	56 618,81	10 527,14	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	39 755,72	390 227,60	209 166,30	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	50 883,24	53 812,97	5 758,98	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1 209 835,24	5 142,17	0,00	2 420,46
66 Charges financières	0,00	12 987,74	19 503,03	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	16 532,26	2 544 433,26	24 671,58	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	151,01	19 099,42	4 164,42	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	155,86	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	16 381,25	0,00	20 426,36	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	2 526 688,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	-1 632,32	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		Sous-fonction 83	
811	812	822	824	831	
Eau et assainissement.	Collecte et traitement des ordures ménagères	Voirie communale et routes	Autres opérations d'aménagement urbain	Aménagement des eaux	
0,00	0,00	80,80	0,00	0,00	0,00
0,00	122,30	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante					
77 Produits exceptionnels					

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	71 340,12	71 340,12
011 Charges à caractère général	1 802,80	1 802,80
012 Charges de personnel et frais assimilés	19 578,92	19 578,92
65 Autres charges de gestion courante	49 958,40	49 958,40
RECETTES TOTALES (1)	15 683,94	15 683,94
013 Atténuations de charges	225,30	225,30
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 058,64	16 058,64
74 Dotations, subventions et participations	-600,00	-600,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENTIV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	2 259 163,83	2 259 163,83
Non individualisées en opérations	2 259 163,83	2 259 163,83
001 Solde d'exécution de la section d'investis	870 811,41	870 811,41
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	82 783,91	82 783,91
20 Immobilisations incorporelles	11 601,12	11 601,12
204 Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	1 274 742,00
21 Immobilisations corporelles	19 120,39	19 120,39
27 Autres immobilisations financières	105,00	105,00
RECETTES TOTALES (1)	954 940,44	954 940,44
Non affectées aux opérations	954 940,44	954 940,44
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	55 188,65	55 188,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	899 751,79	899 751,79
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
DEPENSES TOTALES (1)	2 217 880,12	41 283,71
Non individualisées en opérations	2 217 880,12	41 283,71
001 Solde d'exécution de la section d'investis	870 811,41	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	57 853,43	24 930,48
20 Immobilisations incorporelles	9 645,60	1 955,52
204 Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 722,68	14 397,71
27 Autres immobilisations financières	105,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	940 741,91	14 198,53
Non affectées aux opérations	940 741,91	14 198,53

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

Sous-fonction : 02		020	023
		Administration générale de la	Information, communication,
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sec	43 630,73	11 557,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	897 111,18	2 640,61
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES	25 Services annexes de l'enseignement	Total
RECETTES TOTALES (1)	242,00	242,00
Non affectées aux opérations	242,00	242,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	242,00	242,00

Sous-fonction : 25	
CHAPITRES	252 Transports scolaires
RECETTES TOTALES (1)	242,00
Non affectées aux opérations	242,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	242,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	33		Total
	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Action culturelle	
RECETTES TOTALES (1)	8 519,64	391,09	8 910,73
Non affectées aux opérations	8 519,64	391,09	8 910,73
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 519,64	391,09	8 910,73

CHAPITRES	Sous-fonction : 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	
RECETTES TOTALES (1)	8 519,64	
Non affectées aux opérations	8 519,64	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 519,64	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	4 120,65	4 120,65
Non individualisées en opérations	4 120,65	4 120,65
21 Immobilisations corporelles	4 120,65	4 120,65
RECETTES TOTALES (1)	7 773,25	7 773,25
Non affectées aux opérations	7 773,25	7 773,25
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	7 164,25	7 164,25
10 Dotations, fonds divers et réserves	609,00	609,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 42		
	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES TOTALES (1)	4 120,65	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	4 120,65	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 120,65	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	5 812,51	758,19	1 202,55
Non affectées aux opérations	5 812,51	758,19	1 202,55
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	5 203,51	758,19	1 202,55
10 Dotations, fonds divers et réserves	609,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES	52 Interventions sociales	Total
RECETTES TOTALES (1)	17,00	17,00
Non affectées aux opérations	17,00	17,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	17,00	17,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 52	
	523 Actions en faveur des personnes en	
RECETTES TOTALES (1)	17,00	
Non affectées aux opérations	17,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	17,00	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	60 Services communs	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
Non individualisées en opérations	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	213,73	211,10	3 306,67	3 731,50
Non affectées aux opérations	213,73	211,10	3 306,67	3 731,50
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	213,73	126,10	3 017,57	3 357,40
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	85,00	289,10	374,10

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81		82		Total
	Services urbains	Aménagement urbain	Aménagement urbain		
DEPENSES TOTALES (1)	62 565,78	1 083 913,33	1 083 913,33		1 146 479,11
Non individualisées en opérations	62 565,78	1 083 913,33	1 083 913,33		1 146 479,11
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	155,86	0,00	0,00		155,86
16 Emprunts et dettes assimilées	28 029,37	84 959,34	84 959,34		112 988,71
21 Immobilisations corporelles	34 380,55	998 953,99	998 953,99		1 033 334,54
N° Opérations	0,00	0,00	0,00		0,00
1019 Déchets ménagers - Bacs	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES TOTALES (1)	55 831,43	200 919,95	200 919,95		256 751,38
Non affectées aux opérations	55 831,43	200 919,95	200 919,95		256 751,38
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	50 883,24	59 571,95	59 571,95		110 455,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 948,19	141 348,00	141 348,00		146 296,19
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00

CHAPITRES	81		82		Total
	Collecte et traitement des	Voirie communale et routes	Voirie communale et routes	Autres opérations d'aménagement	
DEPENSES TOTALES (1)	62 565,78	1 083 509,49	1 083 509,49	403,84	403,84
Non individualisées en opérations	62 565,78	1 083 509,49	1 083 509,49	403,84	403,84
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	155,86	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	28 029,37	84 959,34	84 959,34		0,00
21 Immobilisations corporelles	34 380,55	998 550,15	998 550,15		403,84
N° Opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1019 Déchets ménagers - Bacs	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES TOTALES (1)	55 831,43	192 794,26	192 794,26	8 125,69	8 125,69
Non affectées aux opérations	55 831,43	192 794,26	192 794,26	8 125,69	8 125,69
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	50 883,24	53 812,97	53 812,97		5 758,98
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 948,19	138 981,29	138 981,29		2 366,71
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519						
Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
900056361322	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/03/2003		01/04/2003	2 371 840,86	F		5,69	5,69		A	P	N	A-1
900056351222	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/07/2004		01/10/2004	28 440,86	F		4,6	4,6		A	P	N	A-1
900165551512	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	27/12/2010		27/03/2011	375 500,00	F		2,69	2,69		T	C	N	A-1
900219270012	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	13/01/2012		01/02/2013	120 000,00	F		4,04	4,04		A	P	N	A-1
900262650612	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	10/12/2012		03/03/2013	380 000,00	F		3,44	3,44		A	P	N	A-1
900314280112	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	19/12/2013		19/03/2014	500 000,00	F		3,32	3,36501		T	X	N	A-1
900334080312	CLASS FINANCIAL SERVICES	03/03/2014		09/04/2014	56 900,00	F		1,739	0,83313		A	X	N	A-1
900357640212	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	07/07/2014		11/10/2014	500 000,00	F		2,89	2,92147		T	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
168748 Autres communes (total)														
CONVENTION	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LEURE	17/03/2003		01/04/2003	20 000,00	F		3,37	3,37		T	P	N	A-1
Total général					2 391 840,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour in fine ; X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													Index (13)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
900058361322	N	0,00		1 453 162,07					197 557,27	53 390,31	0,00	18 495,17	
900058361222	N	0,00		10 567,19	4,33	F	5,69		197 557,27	53 390,31	0,00	18 495,17	
900165551512	N	0,00		175 378,93	6,17	F	4,8		1 784,65	702,82	0,00	453,07	
900219270012	N	0,00		162 370,96	4,00	F	2,69		20 844,71	9 026,29	0,00	7 382,25	
900282650612	N	0,00		25 937,66	0,17	F	4,04		37 944,14	5 007,86	0,00	60,66	
900314280112	N	0,00		222 051,99	5,25	F	3,44		24 930,48	2 055,07	0,00	958,89	
9003394080312	N	0,00		418 795,23	12,00	F	3,36501		37 008,66	8 659,87	0,00	6 325,02	
900357840212	N	0,00		0,00	0,00	F	0 83313		27 967,98	14 486,74	0,00	502,09	
	N	0,00		438 050,11	12,58	F	2,92147		19 047,22	83,91	0,00	0,00	
169 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
169748 Autres communes (total)													
CONVENTION	N	0,00		7 739,93					28 023,97	13 167,75	0,00	2 813,25	
	N	0,00		7 739,93					1 094,66	283,98	0,00	0,00	
	N	0,00		7 739,93	6,08	F	3,37		1 094,66	283,98	0,00	0,00	
Total général				1 460 692,00					198 651,93	53 674,29	0,00	18 495,17	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV
A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 100,00% 1 460 892,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital			
																Type de taux (7)		Index (8)
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																		
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A2.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		203 921,00	198 615,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		198 921,00	198 615,79
1641	Emprunts en euros	197 561,00	197 557,27
1687	Autres dettes	1 360,00	1 058,52
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 615,79	35 866,63	870 811,41	1 105 293,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 230 046,00	III 338 899,06
Ressources propres externes de l'année (a)		219 982,00	153 842,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	219 982,00	153 842,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 010 064,00	185 057,06
28051	Amortissement des immobilisations	19 952,00	19 950,84
28121	Amortissement des immobilisations	13,00	13,00
28128	Amortissement des immobilisations	3 561,00	3 560,72
281318	Amortissement des immobilisations	25 252,00	25 252,29
28135	Amortissement des immobilisations	5 020,00	5 021,41
28138	Amortissement des immobilisations	51,00	51,06
281561	Amortissement des immobilisations	11 708,00	11 707,14
281571	Amortissement des immobilisations	6 152,00	6 152,00
281578	Amortissement des immobilisations	679,00	316,00
28158	Amortissement des immobilisations	31 641,00	31 638,69
281751	Amortissement des immobilisations	34 203,00	34 204,15
28181	Amortissement des immobilisations	737,00	737,44
28182	Amortissement des immobilisations	1 323,00	1 323,00
28183	Amortissement des immobilisations	26 711,00	26 709,18
28184	Amortissement des immobilisations	11 955,00	11 959,53
28188	Amortissement des immobilisations	6 461,00	6 460,61
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	824 645,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	338 899,06	69 814,79	0,00	893 189,08	1 301 902,93

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 105 293,83
Ressources propres disponibles	IV 1 301 902,93
Solde	V = IV - II (3) + 196 609,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)						
	Dépenses nettes (a-c)						
	RECETTES (b)						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2016	MOVEA 800 L BULLE A VERRE MOBILE	969,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
17/02/2016	CESSION DE DROIT D'UTILISATION ANNEE 2016	3 804,00	0,00	2
24/03/2016	LOT 100 BACS OM 240 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE ET 30 COUVERC	3 624,60	0,00	6
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100 INTERFACE ZEUS	548,96	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	DISQUE DUR EXTERNE SEAGATE PORTABLE EXPANSION	139,96	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100 DGS	548,96	0,00	4
05/04/2016	ASUS INTEL CORE i3-40054	538,96	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	149,90	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100 PROJET MARE	538,90	0,00	4
15/04/2016	GIROUETTE LE CORBEAU ET LE RENARD PORTE NATURE	135,00	0,00	5
21/04/2016	LICENCES MICROSOFT	2 145,60	0,00	2
21/04/2016	LICENCES MICFROSOFT	1 764,00	0,00	2
21/04/2016	Commande Licences supplémentaires Microsoft	504,00	0,00	2
25/04/2016	TAPIS ANTIPOUSSIERE MARCILLY	118,08	0,00	10
29/04/2016	Rajout Module de personnes supp. Zeus	1 428,00	0,00	2
02/05/2016	LOT BACS A ALBUM UP ORANGE	211,18	0,00	10
04/05/2016	FABRICATION DE JEUX POUR PORTE NATURE	3 470,40	0,00	10
10/05/2016	MEUBLE POUR MATIEL DESSIN ET PEINTURE	256,56	0,00	10
10/05/2016	CARRES DE POTAGER PORTE NATURE	159,16	0,00	10
12/05/2016	MEUBLE 6 BACS IINCOLORE	200,10	0,00	10
13/05/2016	LOT CHEVAL PEINT 2F	347,18	0,00	10
13/05/2016	LOT 3 CHARIOTS PLATEAUX METAL	458,62	0,00	10
13/05/2016	LOT 3 MEUBLES RANGEMENT	1 279,21	0,00	10
13/05/2016	PRESENTOIR CADRE METAL	347,18	0,00	10
13/05/2016	LOT MEUBLE 91 CM ET 24 BACS	494,39	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 360 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	2 523,60	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 140 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 341,60	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 240 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 759,20	0,00	10
13/05/2016	LOT 12 BACS OM 660 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 659,17	0,00	10
30/05/2016	Borne Wifi Exterieur Porte Nature	382,80	0,00	4
06/06/2016	Commande matériel PORTE NATURE	178,69	0,00	4
08/06/2016	MOBILE EN RESINE PORTE NATURE	200,00	0,00	5
22/06/2016	PARCOURS PIEDS NUS PORTE NATURE	7 178,88	0,00	15
06/09/2016	Impression panneaux + billetterie + Affiches + Flyers + Badges d	528,88	0,00	15

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/09/2016	Meubles à 3 tiroirs (comptabilité)	517,75	0,00	10
23/09/2016	Pièce détachée traceuse citadine C47	80,40	0,00	6
11/10/2016	4 CONTENERS OCCASION COLLECTE VERRE	480,00	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 368,00	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	190,77	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	95,04	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 341,60	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 644,45	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	111,11	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	47,52	0,00	6
07/11/2016	Licence créative adobe	1 955,52	0,00	2
09/11/2016	Matériel informatique	518,80	0,00	2
16/11/2016	Apple MacBook Marie-Eve Service Com'	1 645,10	0,00	2
24/11/2016	MACHINE A LAYER POUR ALSH	1 153,97	0,00	10
02/12/2016	ACHAT DE MOBILIER POUR ALSH	408,15	0,00	10
Divers				
01/06/2016	VERSEMENT SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE POUR TRAVAUX D AMENAGEMENT	1 274 742,00	0,00	30
TOTAL GENERAL		1 332 501,50	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
 ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mises à la réforme							
07/03/2016	TELEPHONE MOBILE CORE PRIME	67,53	4	17,00	50,53	0,00	-50,53
TOTAL GENERAL		67,53					-50,53

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	122,30
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	278,16

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	8 714 603,43
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION
GLOBALE****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

IV

B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 168 473,40	2 023 230,51										68 462,99	31 105,38	
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2007	P	AMENAGEMENT TERRAIN CONSTRUCTION LOGEMENT FAMILIAL AU L'HABIT-8	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	77 450,00	73 995,66	40,25	A	4,0	R	4,0	R	4,0			2 983,00	579,27	
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2007	P	Logement Mare Bourgeois St André-10	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	47 940,00	45 036,68	40,75	A	3,75	R	3,75	R	3,75			1 706,19	461,94	
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2007	P	Construction de 4 logements Mare Bourgeois St André-11	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	163 857,00	150 955,06	25,75	A	4,5	F	4,5	F	4,5			6 896,17	2 293,17	
ADS INSERTION	2007	P	CAUTION ADS BATIMENT ZAE LA CROIX PRUNELLE-25	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	47 000,00	31 493,95	14,06	A	4,0	F	4,0	F	4,0			1 464,04	1 544,51	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2008	P	CONSTRUCTION LOGEMENT FAMILIAL (5) AU L'HABIT-3	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	177 694,00	158 297,78	25,25	A		4,0	R		4,0				6 459,00	3 177,32
EURE HABITAT	2008	P	OFFICE PUBLIC AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE L'EURE/10 LOGTS RUE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	536 940,00	502 202,87	31,75	S		5,93	R		5,92				29 524,21	5 294,55
EURE HABITAT	2009	P	OFFICE PUBLIC AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE L'EURE/ACQUISIT ION	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	83 280,00	76 210,59	42,08	A		4,6	R		1,85				1 431,24	1 154,05
EURE HABITAT	2010	P	Logement Rue Grande Bois Le Roy-15	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	18 880,00	15 961,12	44,83	A		2,05	R		2,05				331,50	188,69
EURE HABITAT	2010	P	Logement Rue Grande Bois Le Roy-16	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	79 608,00	74 416,85	34,83	A		2,85	R		2,85				2 152,56	1 171,51
SILOGE	2010	P	Logements S.I.L.O.G.E rue de l'Empire à Prey-17	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	45 306,80	43 348,59	44,67	A		2,85	R		2,85				1 246,79	386,65
SILOGE	2010	P	Logements S.I.L.O.G.E rue de l'Empire à Prey-18	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	148 143,20	137 691,90	34,67	A		2,65	R		2,4				3 705,90	2 153,48

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV
B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
EURE HABITAT	2010	P	LOGEMENTS RUE GRANDE BOIS LE ROY-23	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	42 720,00	39 372,34	34,83	A	F	2,05	F	2,05	2,05			821,57	704,43
EURE HABITAT	2011	P	LOGEMENTS RUE GRANDE BOIS LERON-24	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	47 120,00	45 193,27	44,83	A	F	2,85	F	2,85	2,85			1 299,85	415,62
SILOGE	2013	X	AIDE INTEGRATION ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	21 800,00	20 788,20	48,58	A	F	1,05	F	1,05	1,05			221,85	340,80
SILOGE	2013	X	ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	12 440,00	11 971,35	46,58	A	F	1,85	F	1,85	1,85			224,41	159,09
SILOGE	2013	X	ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	27 640,00	26 596,73	46,58	A	F	1,85	F	1,85	1,85			498,62	353,47
SILOGE	2013	X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE DE GARENCIERES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	46 879,20	44 001,91	36,58	A	F	1,05	F	1,05	1,05			472,20	969,13
SILOGE	2013	X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE DE GARENCIERES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	88 438,40	83 816,80	36,58	A	F	1,85	F	1,85	1,85			1 579,63	1 569,96

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

IV
B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée réévaluée	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SILOGE	2013	X	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT RUE DE GARENCIERES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	35 314,80	33 651,51	36,58	A	F	2,35	F	1,85				633,05	567,36	
SECOMILE	2014	X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	60 948,00	58 273,60	37,83	A	F	0,8	F	0,55				328,07	1 375,47	
SECOMILE	2014	X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	39 689,00	38 353,58	47,83	A	F	0,8	F	0,55				214,78	696,55	
SECOMILE	2014	X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS INDIVIDUELS SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	199 417,00	191 971,69	37,83	A	V	1,6	V	1,35				2 643,56	3 847,74	
SECOMILE	2014	X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS INDIVIDUELS SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	121 966,00	118 606,48	47,83	A	F	1,6	F	1,35				1 624,80	1 749,72	
TOTAL GENERAL					2 168 473,40	2 022 230,51										68 462,99	31 105,38	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 8 714 603,43
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

		IV		C1	
TRIPPER	C	TECH			
RIPPER	C	OTR			
RIPPER	C	OTR	16798.74		CDD
RIPPER	C	TECH			A
STAGIAIRE	C	OTR			A
STAGIAIRE GRATIFICATION	C	OTR			A
TECHNICIEN	B	TECH			A
TOTAL GENERAL			283999.54		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Mission non rattachable à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moins du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée):

3-0*: article 3, 1er alinéa; accroissement temporaire d'activité.

3-0: article 3, 2ème alinéa; accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1*: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2*: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3*: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont le population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4*: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5*: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-4: collaborateurs de groupes d'états.

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°94-53 du 26 janvier 1994, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un tableau horaire échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA 2016
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2016	ADS INSERTION	ADS INSERTION		2 000,00
01/01/2016	CIDFFL DE L EURE	CIDFFL DE L EURE		1 970,00
01/01/2016	CLUB AERONAUTIQUE DE ST ANDRE DE L EURE	CLUB AERONAUTIQUE DE ST ANDRE DE L EURE		4 000,00
01/01/2016	COLLEGE 7 EPIS	COLLEGE 7 EPIS		1 500,00
01/01/2016	MISSION LOCALE PAYS D EVREUX	MISSION LOCALE PAYS D EVREUX		10 090,00
01/01/2016	RESTO DU COEUR ST ANDRE	RESTO DU COEUR ST ANDRE	Association	500,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SETOM DE L'EURE			1 447 150,00
SIVVEA			46 236,00
Autres organismes de regroupement			
PAYS D'AVRE D'EURE ET D'ITON			72 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA 2016
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - Communauté de Communes La Porte Normande

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 851 235,00	3 412 606,76	35 866,63	402 761,61
RECETTES	3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 618 964,00	8 443 348,81	0,00	1 175 615,19
RECETTES	9 618 964,00	10 305 076,88	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - Budget Economie (1)

BUDGET : Budget Economie N°SIRET : 24270056500037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	1 334 808,13
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	52 193,39
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - Service Public Assainissement Collectif (1)

BUDGET : Service Public Assainissement Collectif N°SIRET : 24270056500086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	1 438 345,71
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	452 653,67
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - Service Public Assainissement Non Collectif (1)

BUDGET : Service Public Assainissement Non Collectif N°SIRET : 24270056500045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	0,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	50 564,70
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	17 785,94

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 081 166,00	4 481 015,71	403 411,84	3 196 738,45
RECETTES	8 081 166,00	4 235 382,65	497 250,79	3 348 532,56
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 410 533,00	9 679 506,05	0,00	1 731 026,95
RECETTES	11 410 533,00	12 193 634,94	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 491 699,00	14 160 521,76	403 411,84	4 927 765,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 491 699,00	16 429 017,59	497 250,79	2 565 430,62

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 112
 Nombre de membres présents 78
 Nombre de suffrages exprimés 98
 VOTES : Pour 98
 Contre —
 Abstentions —
 Date de convocation : 21/06/2017

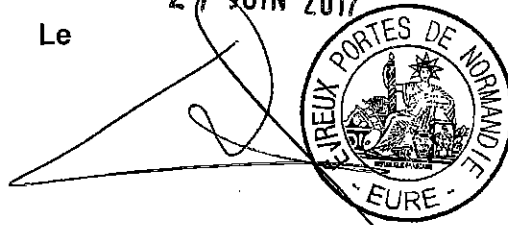
Présenté par M. le Président d'Evreux Portes de Normandie

A Evreux

Le

27 JUIN 2017

LE PRESIDENT



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

A Evreux

Le

27 JUIN 2017

Les membres du Conseil Communautaire, voir page suivante,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture, le


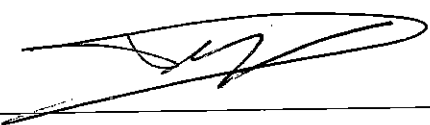

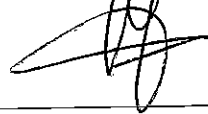

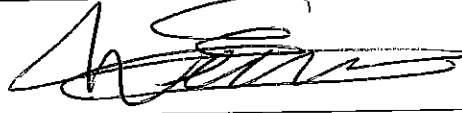
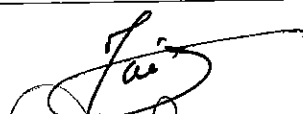

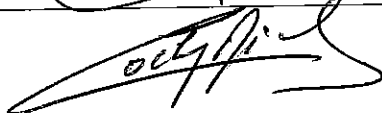
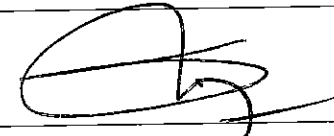


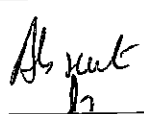
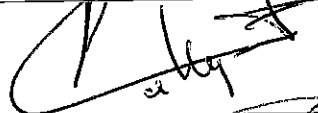
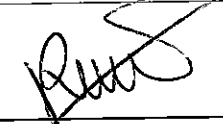
Et de la publication, le

A

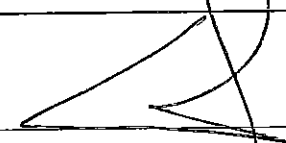

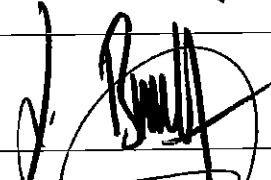
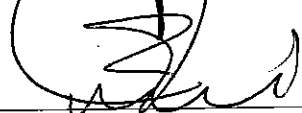
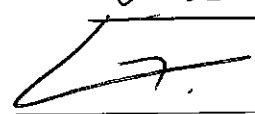
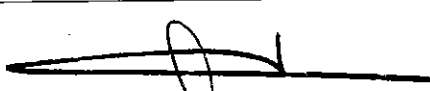
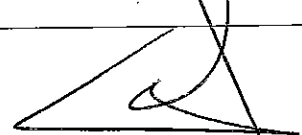
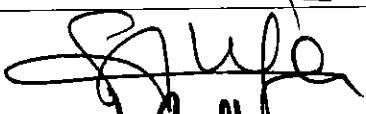
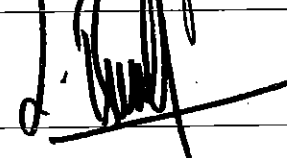
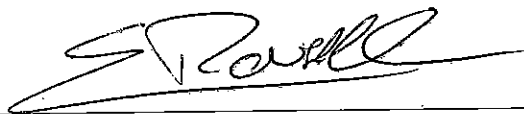
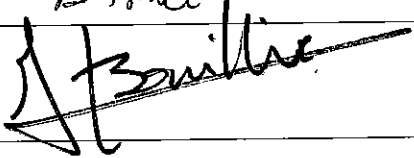
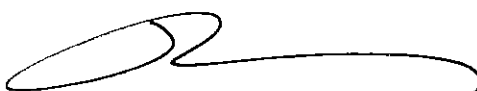
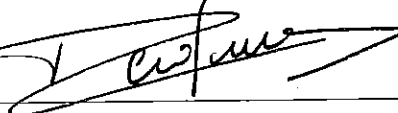
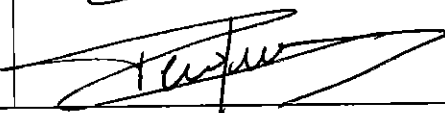
Le

LE PRESIDENT

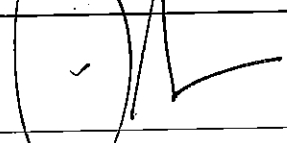
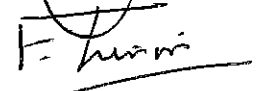
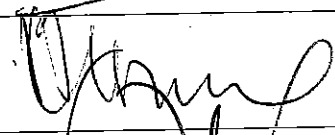
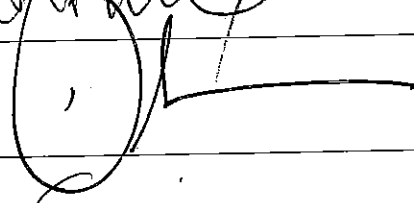

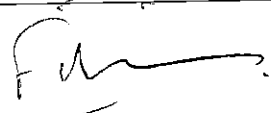
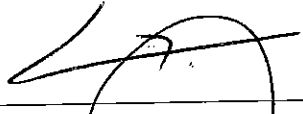

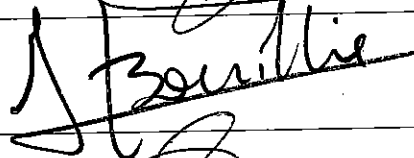
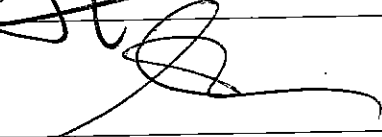
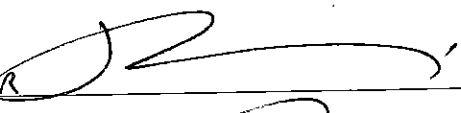

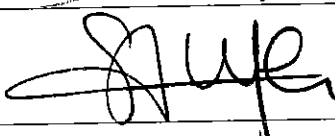
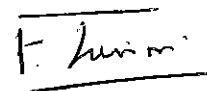
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

COMMUNE	Conseiller communal (ère)	Signature
ANGERVILLE LA CAMPAGNE	M. DOSSANG Guy	
ARNIERES SUR ITON	Mme DELAVIGNE Nadine	
AVIRON	M. BEHAR Claude M. JEAN-PIERRE FOLLIN	
BOIS LE ROY	M. MOREL Jean-Pierre	
BONCOURT	M. PRIEZ Rémi	
BRETAGNOLLES	Mme LEMONNE Christine	
CAUGE	M. MAILLARD Jean-Marie	
CHAMPIGNY-LA-FUTELAYE	M. SAULNIER Robin	
CHAVIGNY-BAILLEUL	M. COCHON Michel	
CIERREY	M. BARRAL Fernand M. BERTRAND MAUCOLIN	
COUDRES	M. CISSEY Raymond	
CROTH	Mme COULONG Rosine	
DARDEZ	M. MARQUAIS Raynal	
EMALLEVILLE	M. PATTYN Patrick	
EPIEDS	Mme REVEL Ketty	


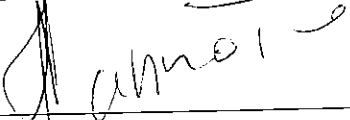
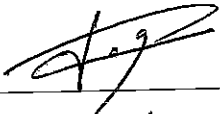
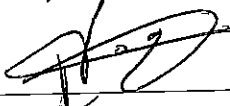
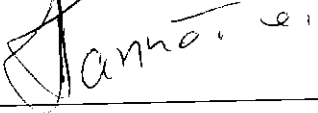
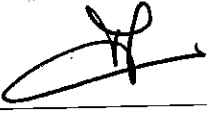
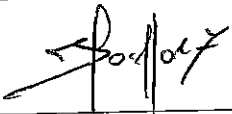


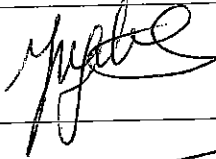
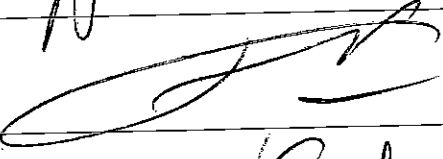

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

EVREUX	M. LEFRAND Guy Président	
EVREUX	Mme BEAUVILLARD Karène	
EVREUX	M. BOURRELLIER Ludovic	
EVREUX	Mme DURANTON Nicole Pdt à M. ETIENNE	
EVREUX	M. GAVARD- GONGALLUD Nicolas Pdt à Mme LEON	
EVREUX	Mme TUBIANA Camille Pdt à Mme BEAUVILLARD	
EVREUX	M. PAVON Jean-Pierre Pdt à M. LEFRAND	
EVREUX	Mme AUGER Stéphanie	
EVREUX	M. LEPINTEUR Olivier Pdt à M. BOURRELLIER	
EVREUX	Mme DIOUKHANE Coumba	Absente
EVREUX	M. ROUSSEL Emmanuel	
EVREUX	Mme LEBARBIER Stéphanie	Absente
EVREUX	M. BOUILLIE Jean-Luc	
EVREUX	Mme LESEIGNEUR Diane	
EVREUX	M. HOUSSAIS Anthony Pdt à Mme PECQUEUX	
EVREUX	Mme PECQUEUX Delphine	

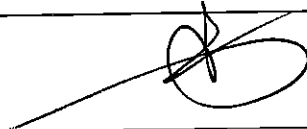
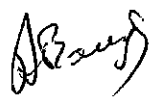
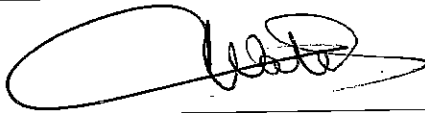
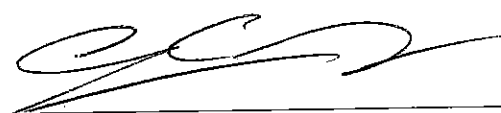


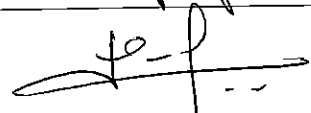
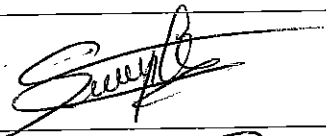
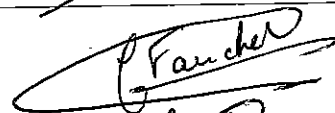
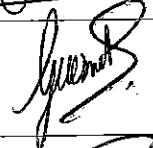

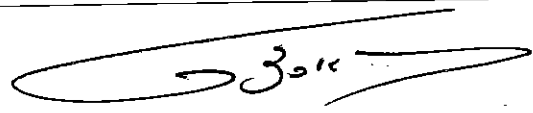
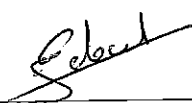
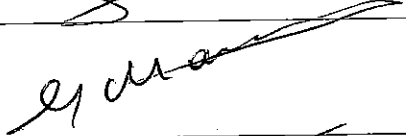
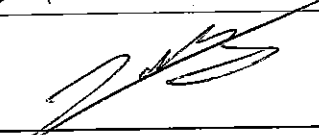
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

EVREUX	M. DERRAR Mohamed	
EVREUX	Mme LUVINI Françoise	
EVREUX	M. MANE Abdoulaye	
EVREUX	Mme BANDELIER Lysiane Por ^o M. DERRAR	
EVREUX	M. FRERET Robin Por ^o Mme MARAGLIANO	
EVREUX	Mme MARAGLIANO Francine	
EVREUX	M. CAPUANO Giovanni	Absent
EVREUX	Mme LEON Patricia	
EVREUX	M. ETTAZAOUI Driss	
EVREUX	Mme MORLOCK Sabine Por ^o M. BOUILLIE	
EVREUX	M. VINE Pascal Por ^o M. MABIRE	
EVREUX	Mme JUIN Clarisse Por ^o Mme LESIGNEUR	
EVREUX	M. BENTALHA Mohammed Por ^o M. ROUAN G	
EVREUX	Mme LEPETIT Chantal Por ^o Mme AUGER	
EVREUX	M. GHZALALE Fouade	Absent
EVREUX	Mme BUCHE Véronique Por ^o Mme LUVINI	


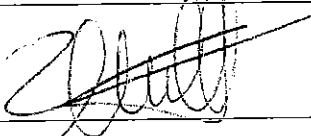

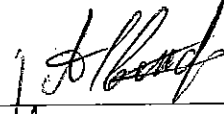



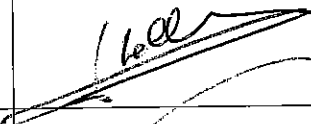
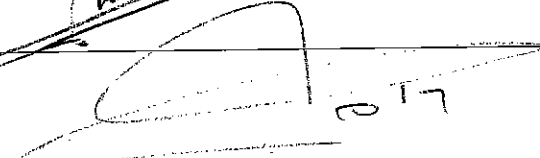

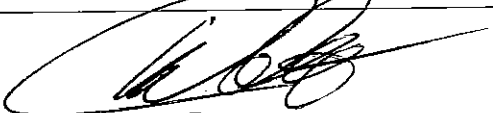



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

EVREUX	Mme MORDRET Anais <i>Porte de ROUSSEL</i>	
EVREUX	M. CHAMPREDON Michel	Absent
EVREUX	Mme HANNOTEUX Maryvonne	
EVREUX	M. VEYRI Timour	Absent
EVREUX	Mme KONTE Maryata <i>Porte de NOGAREDE</i>	
EVREUX	M. NOGAREDE Alain	
EVREUX	Mme MARTIN Françoise <i>Porte de Mme HANNOTEUX</i>	
EVREUX	M. SILIGHINI Gérard <i>Porte de RANGER</i>	
EVREUX	M. CAMOIN Emmanuel	Absent
EVREUX	Mme VILAIN Mireille	Absent
FAUVILLE	M. MORILLON Marc	
FOUCRAINVILLE	M. GIPSON Séverine	
FRESNEY	M. DESSAINT Didier	
GARENNES-SUR-EURE	M. DOUARD Daniel <i>Porte de GATINE</i>	
GAUCIEL	M. HAMEL Raynald	
GAUVILLE LA CAMPAGNE	Mme CANEL Françoise	

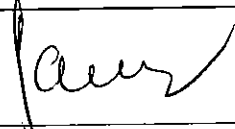




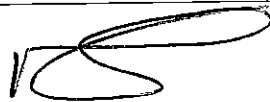
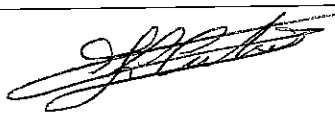



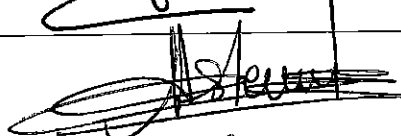
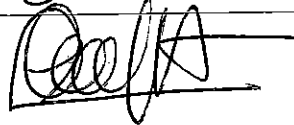
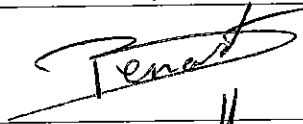
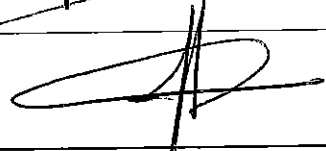
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

GRAVIGNY	M. GANTIER François	
GRAVIGNY	Mme BAUGE Agnès	
GRAVIGNY	M. WATEL Patrik	
GROSSOEUVRE	M. COLLEU Etienne	
GUICHAINVILLE	Mme LE GOFF Hélène	
GUICHAINVILLE	M. CHAPLAIS Robert Père Ave LE GOFF	
HUEST	M. MOLINA Michel	
IRREVILLE	Mme BOCAGE Sophie	Absente
JUMELLES	Mme BONNARD Renée Ave C. SURPLIE	
LA BARONNIE	M. FAUCHET Gérard	
LA BARONNIE	Mme GUESNET Séverine	
LA CHAPELLE DU BOIS DES FAULX	M. CASTEL Patrick	
LA COUTURE- BOUSSEY	M. BOREGGIO Sylvain	
LA FORET-DU- PARC	M. HEBERT Dominique	
LA TRINITE	M. FEUVRAIS Martial M. Gilbert MASCRIER	
LE BOULAY MORIN	M. EUDIER Moïse	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

LE MESNIL FUGUET	M. DULONDEL Michel	
LE PLESSIS GROHAN	M. WALASZEK Jean-Pierre	Absent
LE VAL DAVID	Mme LEMEILLEUR Monica	
LE VIEIL EVREUX	M. PERRIN Marc	
LES AUTHIEUX	M. ALBENQUE Roger	
LES BAUX SAINTE CROIX	M. HUBERT Xavier	
LES VENTES	M. SIMON Stéphane M. DAUPHIN - HENNERQUER	
L'HABIT	M. PICHOS Jean-Pierre	
LIGNEROLLES	M. LEBLOND Jean	
MARCILLY-SUR-EURE	M. ROYOUX Claude	
MISEREY	M. GILLES Hervé	
MOUSSEAUX-NEUVILLE	M. KELLO Philippe	
NORMANVILLE	M. MABIRE Arnaud	
PARVILLE	M. SENKEWITCH Georges	
PREY	M. JENNAT Daniel	
REUILLY	M. LEFRANCOIS Thierry	Absent

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

SACQUENVILLE	M. JAMES Jean-Claude	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	M. MASSON Serge <i>Par le Mme Samson</i>	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	Mme COURSIN Marie-Martine	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	Mme SAMSON Michelle	
SAINT-GERMAIN-DE-FRESNEY	M. CONFAIS Max	
SAINT GERMAIN DES ANGLES	M. BROCHOT Bernard	<i>NB.</i>
SAINT-LAURENT-DES-BOIS	M. BAZIRE Guy	
SAINT LUC	M. CINTRAT Jean-Luc	
SAINT MARTIN LA CAMPAGNE	M. DE LANGHE Christian	<i>Absent</i>
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	M. GROIZELEAU Bruno	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme HAGUET VOLCKAERT Florence	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	M. RANGER Michel	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme COSTENTIN Stéphanie	
SAINT VIGOR	M. CHOKOMERT Patrice	
SASSEY	Mme BENARD Catherine	
SEREZ	M. CAILLEUX Jean-Michel	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

TOURNEVILLE	M. ROUSSEL Cédric	<i>Abvut</i>
-------------	-------------------	--------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500086

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Service Public Assainissement Collectif

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 997 883,33	G 1 484 117,89	G-A 486 234,56
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 456 463,72	H 1 654 077,79	H-B 1 197 614,07

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 30 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 387 944,45 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 842 291,50	Q= G+H+I+J 3 168 195,68	=Q-P 1 325 904,18

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 27 648,12	L 427 436,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 27 648,12	= K+L 427 436,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 997 883,33	= G+I+K 1 514 117,89	516 234,56
	Section d'investissement	= B+D+F 872 056,29	= H+J+L 2 081 513,79	1 209 457,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 869 939,62	= G+H+I+J+K+L 3 595 631,68	1 725 692,06

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 27 648,12	L 427 436,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 436,00
20	Immobilisations incorporelles	17 276,06	0,00
51	Les Authieux	10 372,06	410 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	709 520,00	383 151,68	23 429,82	0,00	302 938,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 622,00	129 297,77	4 792,30	0,00	41 531,93
014	Atténuations de produits	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
65	Autres charges de gestion courante	25 182,00	2 619,30	0,00	0,00	22 562,70
Total des dépenses de gestion courante		969 115,00	573 859,45	28 222,12	0,00	367 033,43
66	Charges financières	127 391,00	10 693,32	44 843,14	0,00	71 854,54
67	Charges exceptionnelles	9 900,00	6 534,81	0,00	0,00	3 365,19
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 400,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 116 806,00	591 087,58	73 065,26	0,00	452 653,16
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	333 731,00	333 730,49			0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		333 731,00	333 730,49			0,51
TOTAL		1 450 537,00	924 818,07	73 065,26	0,00	452 653,67
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	921 660,00	979 785,37	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 100,00	427,05	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		941 660,00	984 542,55	20 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	278 877,00	286 042,24	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 220 537,00	1 270 584,79	20 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	200 000,00	193 533,10			6 466,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00	193 533,10			6 466,90
TOTAL		1 420 537,00	1 464 117,89	20 000,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		30 000,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
21	Immobilisations corporelles	1 014 592,00	10 352,41	0,00	1 004 239,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	322 046,00	109 807,32	10 372,06	201 866,62
	Total des dépenses d'équipement	1 525 858,00	157 596,67	27 648,12	1 340 613,21
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	131 975,00	105 333,95		26 641,05
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00			
	Total des dépenses financières	196 599,00	105 333,95	0,00	91 265,05
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 722 457,00	262 930,62	27 648,12	1 431 878,26
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00	193 533,10		6 466,90
	TOTAL	1 922 457,00	456 463,72	27 648,12	1 438 345,16
	Pour information				
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	387 944,45			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	336 751,00	80 427,01	347 436,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	80 000,00	320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	736 751,00	80 427,01	427 436,00	228 887,99
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 976 671,00	1 320 347,30	427 436,00	228 887,70
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	333 731,00	333 730,49		0,51
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	333 731,00	333 730,49		0,51
	TOTAL	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
	Pour information				
	R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	406 581,50		406 581,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	134 090,07		134 090,07
014	Atténuations de produits	58 790,70		58 790,70
65	Autres charges de gestion courante	2 619,30		2 619,30
66	Charges financières	55 536,46	0,00	55 536,46
67	Charges exceptionnelles	6 534,81	0,00	6 534,81
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	333 730,49	333 730,49
	Dépenses d'exploitation - Total	664 152,84	333 730,49	997 883,33

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

997 883,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	193 533,10	193 533,10
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	105 333,95	0,00	105 333,95
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	109 807,32		109 807,32
20	Immobilisations incorporelles (6)	37 436,94	0,00	37 436,94
21	Immobilisations corporelles (6)	10 352,41	0,00	10 352,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	262 930,62	193 533,10	456 463,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

387 944,45

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

844 408,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services	979 785,37		979 785,37
74	Subventions d'exploitation	20 427,05		20 427,05
75	Autres produits de gestion courante	4 330,13		4 330,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	286 042,24	193 533,10	479 575,34
Recettes d'exploitation - Total		1 290 584,79	193 533,10	1 484 117,89

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

30 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 514 117,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	80 427,01	0,00	80 427,01
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		333 730,49	333 730,49
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		80 427,01	333 730,49	414 157,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

1 239 920,29

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 654 077,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	709 520,00	383 151,68	23 429,82	0,00	302 938,50
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	250,00	388,07	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	800,00	218,44	0,00	0,00	581,56
6066	Carburants	700,00	228,75	110,00	0,00	361,25
6068	Autres matières et fournitures	750,00	72,22	0,00	0,00	677,78
6071	Compteurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	370 000,00	317 248,83	725,00	0,00	52 026,17
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 900,00	763,74	0,00	0,00	1 136,26
6137	Redevances, droits de passage et servitudes	300,00	184,23	0,00	0,00	115,77
61551	Matériel roulant	1 500,00	80,00	0,00	0,00	1 420,00
61558	Autres biens mobiliers	240 000,00	47 114,19	9 075,55	0,00	183 810,26
6156	Maintenance	12 000,00	5 228,00	4 291,00	0,00	2 481,00
6161	Multirisques	2 000,00	776,38	0,00	0,00	1 223,62
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0,00	602,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	96,92	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	46,90	0,00	0,00	53,10
6226	Honoraires	70 000,00	6 808,43	9 091,92	0,00	54 099,65
6227	Frais d'actes et de contentieux	750,00	932,67	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	125,12	0,00	0,00	74,88
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	246,87	0,00	0,00	253,13
6257	Réceptions	3 000,00	1 036,74	136,35	0,00	1 826,91
6261	Frais d'affranchissement	900,00	348,13	0,00	0,00	551,87
6262	Frais de télécommunications	500,00	584,05	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6287	Remboursements de frais	0,00	21,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6378	Autres taxes et redevances	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 622,00	129 297,77	4 792,30	0,00	41 531,93
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	16 039,00	10 055,73	0,00	0,00	5 983,27
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 707,70	4 792,30	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	485,00	395,80	0,00	0,00	89,20
6333	Participations des employeurs à la format ^o pro	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 726,00	1 270,00	0,00	0,00	456,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	291,00	237,48	0,00	0,00	53,52
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	102 688,00	80 701,15	0,00	0,00	21 986,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 539,00	17 425,28	0,00	0,00	6 113,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 657,00	11 930,49	0,00	0,00	3 726,51
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 391,00	2 379,14	0,00	0,00	1 011,86
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 175,00	0,00	0,00	0,00	10 175,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	883,00	0,00	0,00	0,00	883,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	248,00	195,00	0,00	0,00	53,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
706129	Reversement redevance pour modernisation d	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
65	Autres charges de gestion courante	25 182,00	2 619,30	0,00	0,00	22 562,70
6531	Indemnités	3 763,00	1 881,72	0,00	0,00	1 881,28
6532	Frais de mission	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	154,00	76,82	0,00	0,00	77,18
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 155,00	560,76	0,00	0,00	594,24
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		969 115,00	573 859,45	28 222,12	0,00	367 033,43
66	Charges financières (b)(5)	127 391,00	10 693,32	44 843,14	0,00	71 854,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	78 391,00	57 126,24	0,00	0,00	21 264,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	49 000,00	-46 432,92	44 843,14	0,00	50 589,78
67	Charges exceptionnelles (c)	9 900,00	6 534,81	0,00	0,00	3 365,19
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 600,00	6 534,81	0,00	0,00	3 065,19
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	10 400,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 116 806,00	591 087,58	73 065,26	0,00	452 653,16
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	333 731,00	333 730,49			0,51
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	333 731,00	333 730,49			0,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		333 731,00	333 730,49			0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		333 731,00	333 730,49			0,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA	2016
--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 450 537,00	924 818,07	73 065,26	0,00	452 653,67
--	---------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 843,14
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	44 843,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Page 1 of 1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	921 560,00	979 785,37	0,00	0,00	0,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
704	Travaux	20 000,00	10 144,00	0,00	0,00	9 856,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	840 000,00	904 347,87	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux d	59 960,00	63 193,50	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 500,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 100,00	427,05	20 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	20 000,00	0,99	20 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	100,00	426,06	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		941 660,00	984 542,55	20 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	278 877,00	286 042,24	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	0,00	481,69	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	102,67	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	278 877,00	285 457,88	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 220 537,00	1 270 584,79	20 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	200 000,00	193 533,10			6 466,90
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	200 000,00	193 533,10			6 466,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	193 533,10			6 466,90
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 420 537,00	1 464 117,89	20 000,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		30 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
2031	Frais d'études	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 014 592,00	10 352,41	0,00	1 004 239,59
2138	Autres constructions	503 000,00	0,00	0,00	503 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	508 292,00	8 067,73	0,00	500 224,27
21562	Service d'assainissement	2 300,00	2 284,68	0,00	15,32
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 51 (3)	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62
	Opérations d'équipement n° 701 (3)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 525 856,00	157 596,67	27 648,12	1 340 613,21
16	Emprunts et dettes assimilées	131 975,00	105 333,95		26 641,05
1641	Emprunts en euros	68 392,00	48 706,96		19 685,04
1681	Autres emprunts	63 583,00	56 626,99		6 956,01
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00			
020	Dépenses Imprévues (investissement)	64 624,00	0,00		64 624,00
Total des dépenses financières		196 599,00	105 333,95	0,00	91 265,05
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 722 457,00	262 930,62	27 648,12	1 431 878,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
139111	Agence de l'eau	42 364,00	41 009,67		1 354,33
139118	Autres	636,00	619,31		16,69
13913	Départements	141 455,00	136 842,39		4 612,61
13914	Communes	125,00	120,96		4,04
13918	Autres	14 097,00	13 644,09		452,91
13933	P.A.E.	1 323,00	1 296,68		26,32
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	193 533,10		6 466,90
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 922 457,00	456 463,72	27 648,12	1 438 345,16
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015			387 944,45		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	336 751,00	80 427,01	347 436,00	0,00
13111	Agence de l'eau	252 842,00	76 214,00	264 474,00	0,00
1313	Départements	3 909,00	2 963,00	2 962,00	0,00
1314	Communes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
1318	Autres	0,00	1 250,01	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	80 000,00	320 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		736 751,00	80 427,01	427 436,00	228 887,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 976 671,00	1 320 347,30	427 436,00	228 887,70
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	333 731,00	333 730,49		0,51
28031	Amortissements des frais d'études	11 001,00	11 001,24		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	68 144,00	68 143,69		0,31
28138	Autres constructions	41 959,00	41 958,72		0,28
281532	Réseaux d'assainissement	67 493,00	67 492,51		0,49
281562	Service d'assainissement	222,00	221,53		0,47
2817311	Bâtiments d'exploitation	9 847,00	9 846,93		0,07
2817532	Réseaux d'assainissement	134 131,00	134 130,89		0,11
281785	Cheptel	41,00	41,92		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	642,00	642,11		0,00
28184	Mobilier	51,00	50,95		0,05
28185	Cheptel	200,00	200,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		333 731,00	333 730,49		0,51
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		333 731,00	333 730,49		0,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 (1)
LIBELLE : Couture : Reconstruction de la STEP + travaux d'amélioration
POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00 ^A	0,00	0,00	0,00 ^B	2 023 637,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 969 502,96
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 967 374,88
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 128,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	54 135,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	54 135,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	1 625 510,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263 610,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	662 496,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	601 114,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	361 900,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	327 900,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -398 127,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14 (1)

LIBELLE : Couture : création d'un dégrilleur manuel

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 11 548,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 548,63
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	11 548,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-11 548,63

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21 (1)

LIBELLE : Garennes : travaux

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	^B 775 263,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	769 913,08
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 681,43
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	752 837,02
217532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	394,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 350,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 350,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	^D 521 953,76	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	410 853,76
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	71 723,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	120 617,62
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	218 513,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	111 100,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	111 100,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -253 309,32

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 47 (1)
LIBELLE : Création d'un dégrilleur avec compacteur et ensachage
POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 25 830,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 830,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-25 830,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 51 (1)

LIBELLE : Les Authieux

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		122 046,00	^A 109 807,32	10 372,06	1 866,62	^B 1 645 290,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 156,75
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	37 156,75
21	Immobilisations corporelles	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62	1 608 134,14
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62	1 608 134,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECKETES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	532 842,00	^C 416,67	410 000,00	122 425,33	^D 738 648,32	
13	Subventions d'investissement	332 842,00	416,67	330 000,00	2 425,33	554 957,32
13111	Agence de l'eau	252 842,00	0,00	250 000,00	2 842,00	186 207,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1314	Communes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	320 000,00
1318	Autres	0,00	416,67	0,00	0,00	48 750,32
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00	183 691,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00	183 691,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-109 390,65	D-B	-906 642,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 701 (1)

LIBELLE : site de traitement intercommunal

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		200 000,00	A 0,00	0,00	200 000,00	B 172,16
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	172,16
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	172,16
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 303,50
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	303,50
13111 Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	303,50
1318 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B + 131,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 703 (1)

LIBELLE : Programme S.I.G.

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 12 725,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 989,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	568,32
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	10 420,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-12 725,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
89387188101	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	27/02/2002		25/05/2004	2 090 307,05	F		5,11	5,11		T		N	A-1
042286	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/06/2006		24/05/2006	262 320,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
055692	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/09/2006		09/08/2007	111 100,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
06488100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/09/2007		08/09/2008	64 000,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
064921	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/07/2007		07/06/2008	34 000,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
0627241	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/08/2009		26/08/2010	117 414,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
589375	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/09/2009		16/02/2010	1 301 000,00	F		4,66	4,86238		A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
045004	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2006		06/07/2007	263 936,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
0422861/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/11/2009		23/11/2010	65 580,00	F		0,0	0,0		A		N	A-1
10488601/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2014		12/11/2015	104 330,00	F		0,0	7,6E-4		A	X	N	A-1
10491751/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2014		12/11/2015	79 361,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2016		16/05/2017	23 365,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
Total général					2 374 243,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Mentionner le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer le type d'amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016										Annulés de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)					Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
88387188101		0,00		1 335 806,06							87 962,55	57 126,24	0,00	44 945,64
042286	N	0,00		1 335 806,06							87 962,55	57 126,24	0,00	44 945,64
055892	N	0,00		78 306,51	5,17	F			5,11		12 690,89	4 409,35	0,00	402,32
06486100	N	0,00		69 952,00	3,42	F			0,0		17 488,00	0,00	0,00	0,00
064921	N	0,00		37 033,32	4,87	F			0,0		7 406,67	0,00	0,00	0,00
0627241	N	0,00		25 599,99	5,67	F			0,0		4 266,66	0,00	0,00	0,00
589375	N	0,00		13 599,99	5,50	F			0,0		2 266,66	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		62 620,80	7,87	F			0,0		7 827,80	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		1 048 693,45	17,17	F			4,86296		36 016,27	52 716,89	0,00	44 543,32
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				221 306,56							17 371,39	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				221 306,56							17 371,39	0,00	0,00	0,00
045004	N	0,00		3 766,70	4,58	F			0,0		763,33	0,00	0,00	0,00
0422861/01	N	0,00		34 976,00	7,92	F			0,0		4 372,00	0,00	0,00	0,00
10488601/01	N	0,00		90 419,34	12,92	F			7,65E-4		6 955,33	0,00	0,00	0,00
10481751/01	N	0,00		68 779,54	12,92	F			0,0		5 290,73	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		23 365,00	14,42	F			0,0		0,00	0,00	0,00	0,00
Total général				1 557 112,64							105 333,94	57 126,24	0,00	44 945,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'annexe 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 557 112,64					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
 A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV
A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

IV
A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Con- trat renégocié (5)	Index de taux (4)	Taux act. (4)	Con- trat renégocié (5)	Con- trat initial		Con- trat renégocié	Intérêts	Capital		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		396 599,00	298 867,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		131 975,00	105 333,95
1641	Emprunts en euros	68 392,00	48 706,96
1681	Autres emprunts	63 583,00	56 626,99
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		264 624,00	193 533,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	193 533,10
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	298 867,05	27 648,12	387 944,45	714 459,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		333 731,00	III 333 730,49
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		333 731,00	333 730,49
28031	Amortissement des immobilisations	11 001,00	11 001,24
281311	Amortissement des immobilisations	68 144,00	68 143,69
28138	Amortissement des immobilisations	41 959,00	41 958,72
281532	Amortissement des immobilisations	67 493,00	67 492,51
281562	Amortissement des immobilisations	222,00	221,53
2817311	Amortissement des immobilisations	9 847,00	9 846,93
2817532	Amortissement des immobilisations	134 131,00	134 130,89
281785	Amortissement des immobilisations	41,00	41,92
28183	Amortissement des immobilisations	642,00	642,11
28184	Amortissement des immobilisations	51,00	50,95
28185	Amortissement des immobilisations	200,00	200,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	333 730,49	427 436,00	0,00	1 239 920,29	2 001 086,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 714 459,62
Ressources propres disponibles	IV 2 001 086,78
Solde	V = IV - II (3) + 1 286 627,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT

Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/03/2016	CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE DE VIDE A PROXIMITE DE L'OUVRAGE STE	4 850,00	0,00	2
16/08/2016	E16000104/76 - COM COM PORTE NORMANDE - GUILLIN MAURICE ET POQUE	700,00	0,00	2
06/09/2016	MISSION MAITRISE D'OEUVRE AMELIORATION PAR LA REFONTE DU RESEAU	2 812,18	0,00	2
25/10/2016	REHABILITATION RESEAU EAUX USEES BLD DE VERDUN ET RUE DE DAMVILL	3 158,00	0,00	15
06/12/2016	MISSION MAITRISE D'OEUVRE AMELIORATION PAR LA REFONTE DU RESEAU	3 061,76	0,00	2
TOTAL GENERAL		14 581,94	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total)		1 151 336,60					1 151 336,60				0,00	0,00	0,00
ONE-33/4685	065/076	1 151 336,60	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	1 151 336,60	01/01/2013	01/01/2024	A			
Total		1 151 336,60					1 151 336,60				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
ONE-33/4685	065/076	Taux fixe à 4,25 %	4,31	3,03-(5*Cap 4 sur Libor CHF 12 M(Postfixé))	3,07	15 661,76	15 661,76	E-4	A-1
Total						15 661,76	15 661,76		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les Immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	1 290 584,79
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 290 584,79

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%
---	------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 4511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Service Public Assainissement Collectif

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	997 883,33
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	1 514 117,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	872 056,29
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	2 081 513,79

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	997 883,33
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	1 514 117,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	872 056,29
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	2 081 513,79
TOTAL AGREE DES DEPENSES	3 760 939,00	1 842 291,50	27 648,12	1 869 939,62
TOTAL AGREE DES RECETTES	3 760 939,00	3 168 195,68	427 436,00	3 595 631,68

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le M. le Président,

A, le

Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500045

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

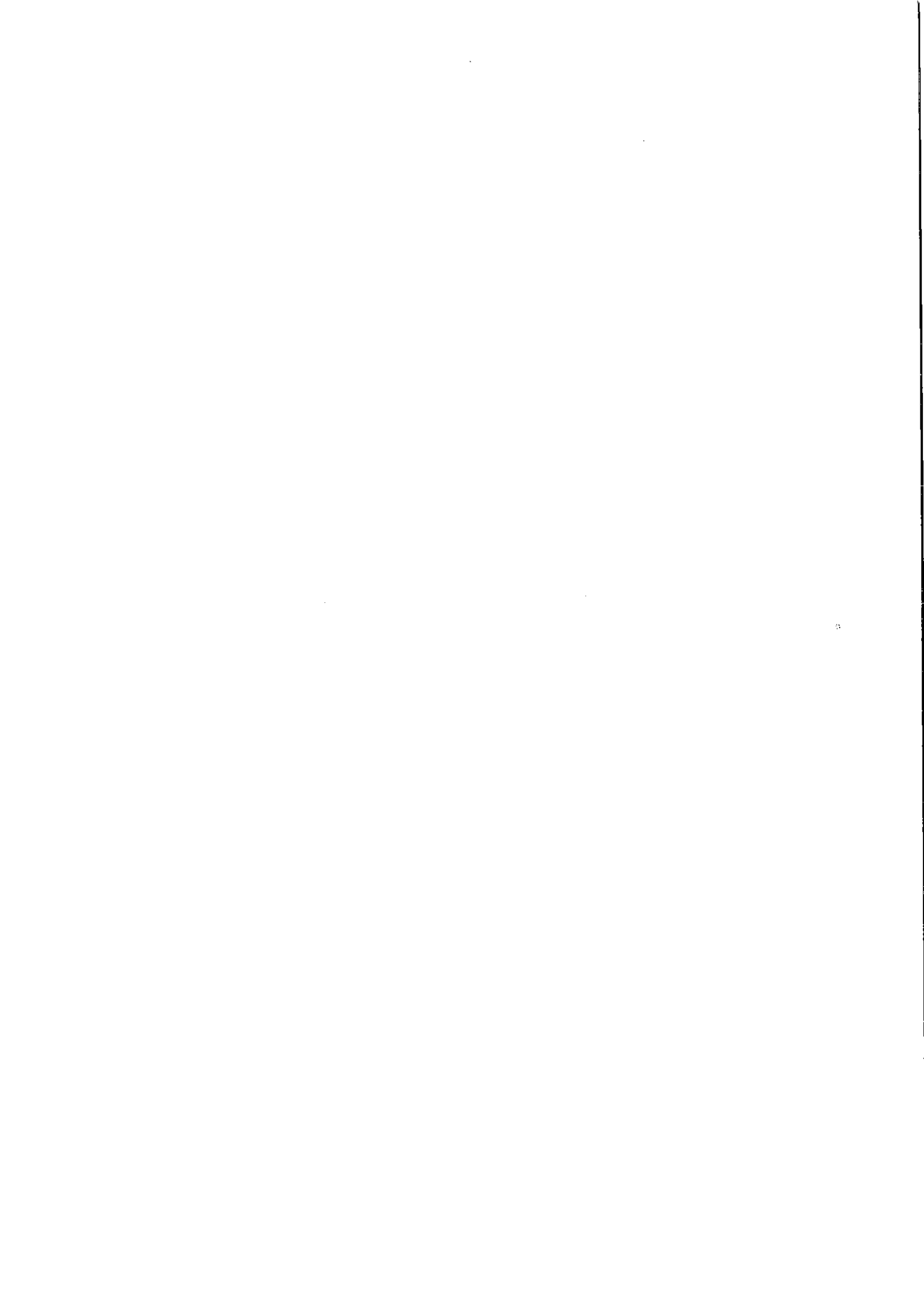
SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Service Public Assainissement Non Collectif

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 138 133,30	G 95 315,59	G-A -42 817,71
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 1 170,36	H-B 1 170,36

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 75 596,47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 19 652,18 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 138 133,30	Q= G+H+I+J 191 734,60	=Q-P 53 601,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 138 133,30	= G+I+K 170 912,06	32 778,76
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 20 822,54	20 822,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 138 133,30	= G+H+I+J+K+L 191 734,60	53 601,30

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	61 794,00	25 472,11	10 690,80	0,00	25 631,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 588,00	33 389,11	0,00	0,00	4 198,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 145,00	10 093,92	0,00	0,00	3 051,08
Total des dépenses de gestion courante		112 527,00	68 955,14	10 690,80	0,00	32 881,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation)	5 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		187 527,00	126 272,14	10 690,80	0,00	50 564,06
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 171,00	1 170,36			0,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL		188 698,00	127 442,50	10 690,80	0,00	50 564,70
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
75	Autres produits de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
Total des recettes de gestion courante		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		75 596,47				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00			
Total des dépenses financières		971,00	0,00	0,00	971,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 171,00	1 170,36		0,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 171,00	1 170,36		0,64
TOTAL		1 171,00	1 170,36	0,00	0,64
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		19 652,18			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 162,91		36 162,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 389,11		33 389,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 093,92		10 093,92
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	57 317,00	0,00	57 317,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 170,36	1 170,36
	Dépenses d'exploitation - Total	136 962,94	1 170,36	138 133,30

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

138 133,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	65 406,00		65 406,00
74	Subventions d'exploitation	27 338,00		27 338,00
75	Autres produits de gestion courante	2 571,59		2 571,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	95 315,59	0,00	95 315,59

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

75 596,47

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

170 912,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 170,36	1 170,36
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	1 170,36	1 170,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

19 652,18

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 822,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	61 794,00	25 472,11	10 690,80	0,00	25 631,09
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	150,00	75,48	0,00	0,00	74,52
6064	Fournitures administratives	300,00	86,56	0,00	0,00	213,44
6066	Carburants	600,00	199,62	120,00	0,00	280,38
611	Sous-traitance générale	50 119,00	22 322,80	10 570,80	0,00	17 225,40
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 800,00	494,16	0,00	0,00	1 305,84
61551	Matériel roulant	5 200,00	26,00	0,00	0,00	5 174,00
6156	Maintenance	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6161	Mutirisques	1 000,00	817,90	0,00	0,00	182,10
6168	Autres	0,00	96,94	0,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	46,90	0,00	0,00	53,10
6226	Honoraires	0,00	246,55	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6261	Frais d'affranchissement	1 900,00	862,28	0,00	0,00	1 037,72
6262	Frais de télécommunications	350,00	196,92	0,00	0,00	153,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 588,00	33 389,11	0,00	0,00	4 198,89
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	131,00	132,83	0,00	0,00	0,00
6333	Participations des employeurs à la format ^e pro	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	344,00	332,58	0,00	0,00	11,42
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	79,00	79,62	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	22 917,00	23 581,74	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 360,00	3 182,28	0,00	0,00	177,72
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 985,00	6 080,06	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 313,00	0,00	0,00	0,00	4 313,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	197,00	0,00	0,00	0,00	197,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	62,00	0,00	0,00	0,00	62,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 145,00	10 093,92	0,00	0,00	3 051,08
6531	Indemnités	7 527,00	7 530,56	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	307,00	308,68	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 311,00	2 254,68	0,00	0,00	56,32
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		112 527,00	68 955,14	10 690,80	0,00	32 881,06
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		187 527,00	126 272,14	10 690,80	0,00	50 564,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	1 171,00	1 170,36			0,64
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 171,00	1 170,36			0,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		188 698,00	127 442,50	10 690,80	0,00	50 564,70

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ³ de se	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
747	Subventions et participations des collectivités	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
75	Autres produits de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
758	Produits divers de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		75 596,47				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
21562	Service d'assainissement	7 852,00	0,00	0,00	7 852,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00			
020	Dépenses imprévues (Investissement)	971,00	0,00		971,00
Total des dépenses financières		971,00	0,00	0,00	971,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
45811	Opération pour compte de tiers n°1	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 171,00	1 170,36		0,64
28182	Matériel de transport	0,00	900,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	158,00	157,45		0,55
28184	Mobilier	113,00	112,91		0,09
28188	Autres	900,00	0,00		900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 171,00	1 170,36		0,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
45821	Opération pour compte de tiers n°1	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 171,00	1 170,36		0,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 171,00	1 170,36	0,00	0,64
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					19 652,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^A	0,00	0,00	0,00 ^B

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la fréquence des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5 D														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

IV
A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	

(1) Inscrire les emprunts renégociés : à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		971,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		971,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 171,00	1 170,36
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 171,00	1 170,36
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	900,00
28183	Amortissement des immobilisations	158,00	157,45
28184	Amortissement des immobilisations	113,00	112,91
28188	Amortissement des immobilisations	900,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 170,36	0,00	19 652,18	0,00	20 822,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 20 822,54
Solde	V = IV - II (3) + 20 822,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°1	Sur l'exercice				Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2015)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/2016
	DEPENSES (a)	64 711,19	0,00	0,00	0,00	0,00	64 711,19
45811	Mouvements réels dépenses	6 291,60	0,00	0,00	0,00	0,00	6 291,60
041	Ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Dépenses nouvelles (2)	58 419,59	0,00	0,00	0,00	0,00	58 419,59
	Annulations sur dépenses (c)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	64 711,19	0,00	0,00	0,00	0,00	64 711,19
	RECETTES (b)	147 276,63	0,00	0,00	0,00	0,00	147 276,63
041	Ordre à l'intérieur de la section	13 617,34	0,00	0,00	0,00	0,00	13 617,34
45821	Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(3)	133 659,29	0,00	0,00	0,00	0,00	133 659,29
	Recettes nettes (b-d)	147 276,63	0,00	0,00	0,00	0,00	147 276,63

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	95 315,59
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	F=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 95 315,59
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Cdc - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Non Collectif	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée résistante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Non Collectif	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Non Collectif	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Service Public Assainissement Non Collectif

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	138 133,30
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	170 912,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	20 822,54

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	138 133,30
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	170 912,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	20 822,54
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	209 521,00	138 133,30	0,00	138 133,30
TOTAL AGREGE DES RECETTES	209 521,00	191 734,60	0,00	191 734,60

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le M. le Président,
 A, le

Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
 Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.22	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.23	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.24	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.27	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.28	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.29	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.30	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.31	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.32	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp	X	
p.33	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	
p.34	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.35	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.36	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.37	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.38	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.39	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent	X	
p.40	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti	X	
p.41	A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan			
p.42	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.43	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.44	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.45	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.46	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.47	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.48	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.49	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.50	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.51	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.53	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.54	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.55	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.56	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.57	D - Arrêté et signatures	X	

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500037

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

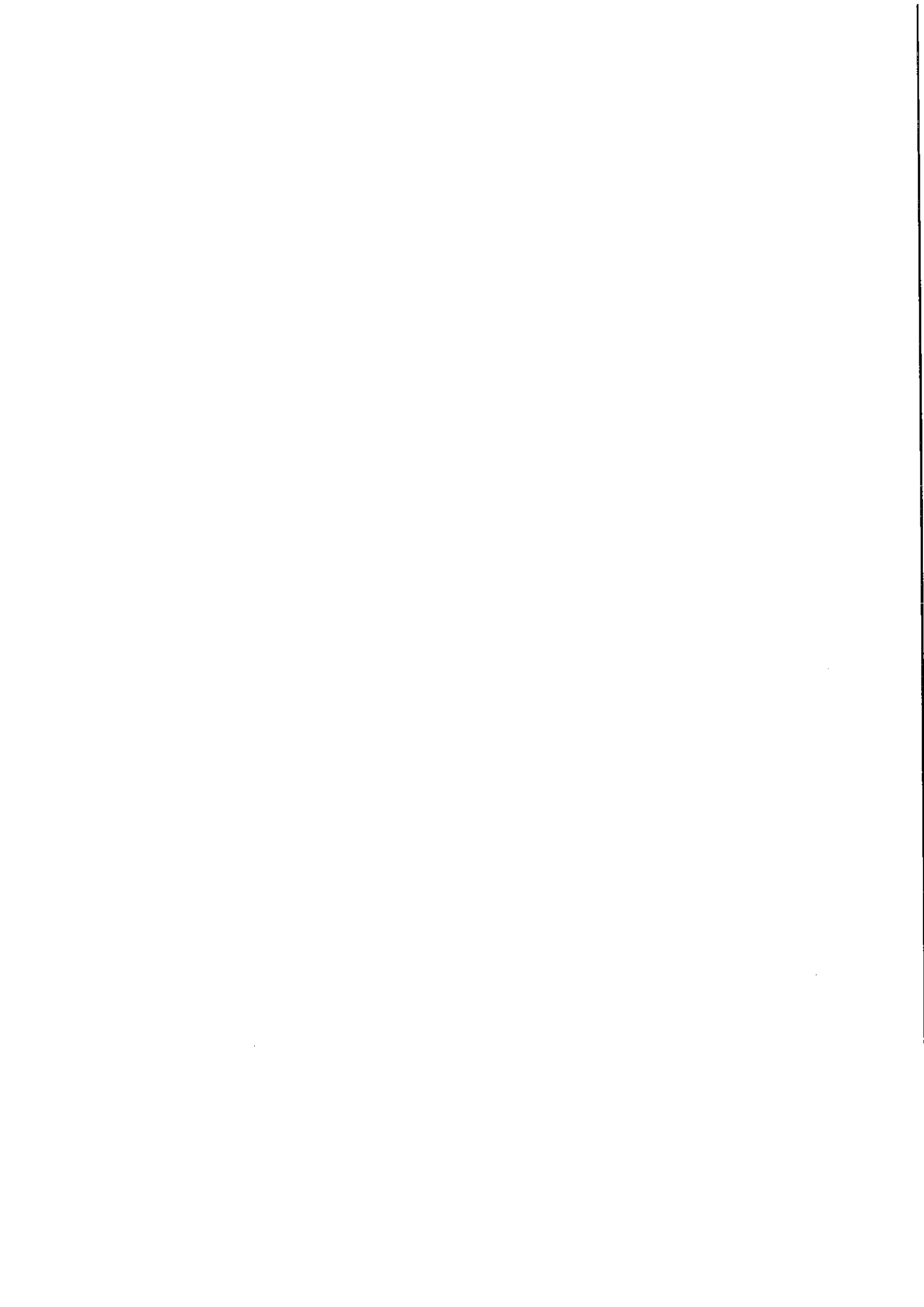
**SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande**

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Budget Economie

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 100 140,61	G 116 193,14	G-A 16 052,53
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 217 831,52	H 1 328 116,02	H-B 1 110 284,50

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 87 334,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 6 169,26 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 324 141,39	Q= G+H+I+J 1 531 644,13	=Q-P 1 207 502,74

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 339 897,09	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 339 897,09	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 100 140,61	= G+H+K 203 528,11	103 387,50
	Section d'investissement	= B+D+F 563 897,87	= H+J+L 1 328 116,02	764 218,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 664 038,48	= G+H+I+J+K+L 1 531 644,13	867 605,65

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 339 897,09	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	339 897,09	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 050,00	26 241,97	0,00	0,00	3 808,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	9 514,50	0,00	0,00	17 485,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 430,00	5 889,17	0,00	0,00	2 540,83
Total des dépenses de gestion courante		65 480,00	41 645,64	0,00	0,00	23 834,36
66	Charges financières	19 300,00	5 067,83	6 963,28	0,00	7 268,89
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		85 280,00	46 713,47	6 963,28	0,00	31 603,25
023	Virement à la section d'investissement (4)	20 589,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	46 465,00	46 463,86			1,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		67 054,00	46 463,86			20 590,14
TOTAL		152 334,00	93 177,33	6 963,28	0,00	52 193,39
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		64 999,64	116 192,78	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,36	0,36			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,36	0,36			0,00
TOTAL		65 000,00	116 193,14	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		87 334,97				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
21	Immobilisations corporelles	1 820 741,64	155 820,00	339 897,09	1 325 024,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 835 741,64	162 401,09	339 897,09	1 333 443,46
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 892 535,64	217 831,16	339 897,09	1 334 807,39
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,36	0,36		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,36	0,36		0,00
TOTAL		1 892 536,00	217 831,52	339 897,09	1 334 807,39
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		6 169,26			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 831 652,00	1 281 652,16	0,00	549 999,84
021	Virement de la section d'exploitation (2)	20 589,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	46 465,00	46 463,86		1,14
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		67 054,00	46 463,86		20 590,14
TOTAL		1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 241,97		26 241,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 514,50		9 514,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 889,17		5 889,17
66	Charges financières	12 031,11	0,00	12 031,11
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	46 463,86	46 463,86
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	53 676,75	46 463,86	100 140,61

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

100 140,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	55 430,07	0,00	55 430,07
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 581,09	0,00	6 581,09
21	Immobilisations corporelles (6)	155 820,00	0,00	155 820,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,36	0,36
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	217 831,16	0,36	217 831,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

6 169,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

224 000,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	66 104,78		66 104,78
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	50 088,00	0,00	50 088,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,36	0,36
	Recettes d'exploitation - Total	116 192,78	0,36	116 193,14

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

87 334,97

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

203 528,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 274 742,00	0,00	1 274 742,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		46 463,86	46 463,86
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 274 742,00	46 463,86	1 321 205,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

6 910,16

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 328 116,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	30 050,00	26 241,97	0,00	0,00	3 808,03
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	250,00	176,03	0,00	0,00	73,97
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	190,79	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	50,00	13,14	0,00	0,00	36,86
6068	Autres matières et fournitures	100,00	12,98	0,00	0,00	87,02
611	Sous-traitance générale	1 200,00	2 155,09	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	450,00	168,19	0,00	0,00	281,81
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	8 000,00	231,79	0,00	0,00	7 768,21
61558	Autres biens mobiliers	0,00	330,80	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6161	Multirisques	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0,00	259,50	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	12 955,45	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	42,21	0,00	0,00	7,79
63512	Taxes foncières	9 200,00	8 986,00	0,00	0,00	214,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	9 514,50	0,00	0,00	17 485,50
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	9 514,50	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 430,00	5 889,17	0,00	0,00	2 540,83
6531	Indemnités	7 530,00	5 656,47	0,00	0,00	1 873,53
6533	Cotisations de retraite	300,00	230,79	0,00	0,00	69,21
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	1,91	0,00	0,00	98,09
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		65 480,00	41 645,64	0,00	0,00	23 834,36
66	Charges financières (b)(5)	19 300,00	5 067,83	6 963,28	0,00	7 268,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 300,00	12 614,27	0,00	0,00	2 685,73
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 800,00	-7 546,44	6 963,28	0,00	4 383,16
6688	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		85 280,00	46 713,47	6 963,28	0,00	31 603,25
023	Virement à la section d'investissement	20 589,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	46 465,00	46 463,86			1,14
675	Valeurs comptables des immobilisations cédét	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	46 465,00	46 463,86			1,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		67 054,00	46 463,86			20 590,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		67 054,00	46 463,86			20 590,14
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		152 334,00	93 177,33	6 963,28	0,00	52 193,39

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 963,28
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	6 963,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de se	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		64 999,64	116 192,78	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,36	0,36			0,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles e	0,36	0,36			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,36	0,36			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		65 000,00	116 193,14	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		87 334,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
2031	Frais d'études	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 820 741,64	155 820,00	339 897,09	1 325 024,55
2121	Terrains nus	1 200 415,64	0,00	300 361,89	900 053,75
2131	Bâtiments	170 000,00	150 000,00	0,00	20 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cor	450 000,00	5 820,00	39 535,20	404 644,80
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	326,00	0,00	0,00	326,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 835 741,64	162 401,09	339 897,09	1 333 443,46
16	Emprunts et dettes assimilées	56 794,00	55 430,07		1 363,93
1641	Emprunts en euros	56 794,00	55 430,07		1 363,93
Total des dépenses financières		56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 892 535,64	217 831,16	339 897,09	1 334 807,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,36	0,36		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,36	0,36		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	0,36	0,36		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,36	0,36		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 892 536,00	217 831,52	339 897,09	1 334 807,39
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015			6 169,26		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
1312	Régions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 831 652,00	1 281 652,16	0,00	549 999,84
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	20 589,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (4)</i>	46 465,00	46 463,86		1,14
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00
28121	Terrains nus	10 872,00	10 871,85		0,15
28131	Bâtiments	24 052,00	24 051,47		0,53
28151	Installations complexes spécialisées	1 117,00	1 116,76		0,24
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	10 424,00	10 423,78		0,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		67 054,00	46 463,86		20 590,14
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		67 054,00	46 463,86		20 590,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	IV
	A1.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR: INTB0900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 661B.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicités des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					904 118,46									
70001476490	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	16/12/2004		11/04/2005	904 118,46	F		3,95	3,95		A	P	N	A-1
MON237408EUR/62	DEXIA CREDIT LOCAL	22/12/2005		03/04/2006	80 000,00	F		2,612	2,612		T	P	N	A-1
88384239201	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	15/01/2008		15/04/2008	170 502,46	V		4,4	4,4		T	P	N	A-1
70005786396	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	28/12/2009		08/05/2010	238 616,00	V		1,494	1,494		T	C	N	A-1
70007126788	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	11/10/2011		11/01/2012	170 000,00	F		3,85	3,85		T	P	N	A-1
Total général					904 118,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		522 972,92					54 647,02	18 569,22	0,00	7 144,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		522 972,92					54 647,02	18 569,22	0,00	7 144,60
70001476490		0,00		163 579,17	12,33	F	3,95		9 456,06	7 365,20	0,00	5 039,00
MON237408EUR/02	N	0,00		23 421,86	4,08	F	2,612		5 144,59	696,05	0,00	149,62
88394239201	N	0,00		84 771,39	6,08	V	4,4		11 538,73	4 048,99	0,00	790,59
70005766396	N	0,00		158 083,10	13,17	V	1,484		11 930,80	2 473,16	0,00	346,56
70007126768	N	0,00		93 117,40	4,83	F	3,85		16 576,82	3 985,82	0,00	798,83
Total général		0,00		522 972,92					54 647,02	18 569,22	0,00	7 144,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vis du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	522 972,92					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

A1.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)		Capital
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts			Capital		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial Taux act. (4)	Type de taux (3)	Con- trat renégocié Index (4)	Taux act. (4)	Con- trat initial	Con- trat renégocié (5)	Con- trat initial	Con- trat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		56 794,00	55 430,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		56 794,00	55 430,07
1641	Emprunts en euros	56 794,00	55 430,07
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 430,07	339 897,09	6 169,26	401 496,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		67 054,00	III 46 463,86
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		67 054,00	46 463,86
28121	Amortissement des immobilisations	10 872,00	10 871,85
28131	Amortissement des immobilisations	24 052,00	24 051,47
28151	Amortissement des immobilisations	1 117,00	1 116,76
28181	Amortissement des immobilisations	10 424,00	10 423,78
021	Virement de la section d'exploitation	20 589,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 463,86	0,00	0,00	6 910,16	53 374,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 401 496,42
Ressources propres disponibles	IV 53 374,02
Solde	V = IV - II (3) -348 122,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT

Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	Cumul des réalisations avant l'exercice					
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/10/2016	MISSION DE DIAGNOSTIQUE/FAISABILITE POUR AMENAGEMENT BATIMENT VIL	1 376,40	0,00	2
11/10/2016	Proposition financière ZAC la Croix Prunelle	1 600,00	0,00	2
21/10/2016	INVESTIGATION AUTOUR D UN AFFAISSEMENT ZAC LA CROIX PRUNELLE	2 250,00	0,00	15
18/11/2016	ACHAT BATIMENT ARTISAN LCB	150 000,00	0,00	10
23/11/2016	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D ASSAINISSEMENT ZAC DES COQU	3 570,00	0,00	15
01/12/2016	FRAIS D ETUDES ZAC LA CROIX PRUNELLE	393,09	0,00	2
TOTAL GENERAL		159 189,49	0,00	

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3**

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
29/02/2016	TERRAINS LE CHEMIN DE ST ANDRE XC22	51 718,70		0,00	25 200,00	25 200,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		51 718,70					0,00

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

- (1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration généraux.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	116 192,78
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour 'in fine', X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB0105077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 116 192,78
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie		CA	2016
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00/102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » révisés par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie

CA

2016

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2nd : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3rd : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4th : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-5th : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie	CA 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS
ANNEXES

C4

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

1 - Budget Economie

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	100 140,61
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	203 528,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	563 897,87
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	1 328 116,02

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	100 140,61
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	203 528,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	563 897,87
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	1 328 116,02
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	2 051 040,00	324 141,39	339 897,09	664 038,48
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	2 051 040,00	1 531 644,13	0,00	1 531 644,13

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le M. le Président,

A, le

Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le

